1913 - 1983

LA LIBERTÉ

Tirage: 12,000

Vol. 69 No 46 Saint-Boniface, le vendredi 11 mars 1983

Au sommaire

Parenavant!

Les comités de parents de la province ont décidé une fois pour tout de prendre la charge de développer une nouvelle structure scolaire.



Raymond Poirier, le nouveau président de la FPCP

Anti-constitutionnel?

Il n'y a pas que Pierre Elliott Trudeau qui aime changer la constitution. La SFM aussi. Mais avec bien moins d'expérience. Voir l'OPINION et le POINT.

Attentes à la SFM

À une semaine de l'assemblée annuelle de la SFM, la directrice intérimaire, Cécile Rémillard-Beaudry, explique pourquoi elle attend 800 personnes le 19 mars. Et ce que la SFM attend d'eux.

Les Blé recrutent

Le nouveau conseil d'administration des **Éditions du blé** s'est engagé à lancer une campagne de recrutement.

Le bilan du 7e Coup de pouce

Record battu!

2 400 souscripteurs: 42 500$

Le bilan du 7e Coup de pouce constitue un mandat clair pour la rédaction de La LIBERTÉ. Le nombre de souscripteurs a augmenté de plus de 20 pour cent sur l'an dernier, tandis que le total des contributions a battu le record de 50 pour cent par rapport à l'an dernier.

Année	Souscripteurs	Montants	Moyenne
80	1224	14 662$	12$00
81	1970	24 676$	12$50
82	1972	28 528$	14$50
83	2400	42 500$	17$70

Le tableau des quatre dernières années ne ment pas: le produit de La LIBERTÉ est de plus en plus apprécié et les contributions augmentent d'année en année. Bien sûr, la hausse de la moyenne des dons cette année est sans doute en partie imputable aux nouvelles mesures prises en conjonction avec la Société franco-manitobaine pour remettre aux lecteurs qui ont donné 20$ et plus un reçu pour fins d'impôt.

Mais l'année financière n'est pas encore terminée: le Coup de pouce va encore augmenter d'ici la fin de mars. Avec le bilan de l'initiative du Coup de main du printemps dernier et qui a rapporté environ cinq mille dollars, il est encore possible d'atteindre les 50 000$ que la direction du journal avait fixé comme objectif en novembre.

Si nous avons battu tous les records

suite à la 12



Maurice Peloquin, le président de la Société éditrice Presse-Ouest, s'est montré satisfait des résultats



Culturellement vôtre au colloque du CCFM

Comment les comités culturels de la provinces, les organismes à vocations culturelles et le Centre culturel franco-manitobain pourraient-ils organiser des projets communs et lesquels? 70 personnes se sont penchées sur la question.

Réponse et autres détails en page 6

OPINION

La SFM aurait pu avoir l'intelligence

Dans sa grande sagesse, le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine avait décidé de mettre sur pied un comité de révision de la constitution. Le résultat des cogitations de ce groupe d'une douzaine de personnes, modifié en partie par un conseil d'administration d'une dizaine d'élus, a été rendu public dans **La LIBERTÉ** du 18 février sous le titre aride de "Changements aux règlements généraux de la Société franco-manitobaine tels que proposés par le conseil d'administration".

Jusque là, tout semble bien aller. Après tout, ce n'est pas la première fois que l'assemblée générale est amenée à ratifier des modifications à la constitution jugée nécessaires par les gens directement en charge du bras politique des Franco-Manitobains. Seulement cette fois, il ne faut en aucun cas que la ratification des amendements soit un exercice de routine. Et les raisons ne manquent pas.

On peut évidemment commencer par discuter du bien-fondé de certains amendements: pourquoi on ne peut devenir membre de la SFM qu'à partir de 18 ans, alors qu'avant il suffisait d'avoir 16 ans. Par exemple.

Mais avant même d'en arriver là, il faut à tout prix se pencher sérieusement sur le coeur du problème: la manière d'amender la constitution.

L'ancien texte stipulait: "Les membres du conseil d'administration sont les administrateurs de la Société: ils ont pouvoir d'abroger et de modifier les règlements généraux. Toute abrogation ou modification devra être publiée dans La LIBERTÉ 10 jours d'avance et aura FORCE DE LOI jusqu'à la prochaine assemblée générale qui la RATIFIERA ou la REJETTERA."

C'est on ne peut plus clair: le conseil d'administration avait le pouvoir de modifier la constitution et de décider immédiatement de la mise en vigueur des changements. Au risque d'être désavoué par l'assemblée générale qui doit ratifier les modifications. Au nom du principe que l'assemblée générale est suprême, comme le rappelait d'ailleurs à l'avant-dernière assemblée annuelle de la SFM Raymond Hébert, un professeur de sciences politique au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le pouvoir

Maintenant attention! On a bien écrit AVAIT le pouvoir de changer la constitution. Car dans la nouvelle version qui a pris force de loi voilà quelques semaines, ce pouvoir n'existe plus. Il est conféré à la seule assemblée générale.

Le nouveau texte se lit en effet comme suit: "Tout changement proposé aux règlements généraux par le conseil d'administration devra être publié dans La LIBERTÉ, ou tout autre journal désigné par l'assemblée générale (une prudence qui se passe de commentaire) 30 jours avant l'assemblée générale ou spéciale qui le RATIFIERA ou le REJETTERA".

Que l'on soit d'accord ou non avec le fait que le conseil d'administration s'est enlevé le pouvoir de donner immédiatement force de loi aux modifications qu'il propose mérite certainement d'être débattu.*

Mais ce qui est totalement indiscutable, c'est que faire entrer immédiatement en vigueur un texte qui ne reconnait plus au conseil d'administration le droit de toucher à la constitution sans l'assentiment de l'assemblée générale, est pour le moins paradoxal. Autrement dit, si le conseil est contre "l'ancienne" manière d'amender la constitution, pourquoi l'employer une dernière fois à la dernière minute?

Selon la logique du texte adopté, le conseil d'administration de la SFM aurait donc pu avoir l'intelligence d'attendre le verdict de l'assemblée générale, plutôt que de se précipiter à donner force de loi à des règlements généraux modifiés - qui plus est - sur des points très importants.

Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre l'exemple de l'amendement qui interdit aux jeunes de moins de 18 ans de devenir membres de la SFM. Du fait que cet amendement est entré en vigueur, les jeunes âgés entre 16 et 18 ans ne pourront même pas se prononcer sur leur exclusion du membership de la Société. Alors que si les membres du conseil d'administration avaient eu la sagesse d'attendre jusqu'au 19 mars, ils auraient pu éviter le scandale...

Dans la nouvelle version de la constitution, l'article qui traite de l'assemblée générale a été élargi pour indiquer notamment qu'un "troisième rôle de l'assemblée générale annuelle est de choisir **les meilleurs candidats possibles** pour administrer les politiques et les programmes pour l'année suivante". Normalement, il faudrait rire du paternalisme d'une telle formulation.

Normalement. Mais à en juger par certaines décisions précipitées, on ne prend jamais trop de précautions...

Bernard BOCQUEL

* On peut, en effet, arguer que le conseil d'administration s'est ainsi lié les mains. Car il est possible qu'une situation d'urgence se présente. Qu'il faille que le conseil d'administration agisse vite. Mais, encore une fois, au risque de se voir désavoué par l'assemblée générale. Une clause qui accorde un maximum de crédit au membre du conseil d'administration. Pas forcément un luxe quand on s'offre déjà comme bénévole. Mais peut-être pas idéal quand on s'affiche comme un démocrate intransigeant.

Les SOLIDES

Lors du colloque de la FPCP en fin de semaine dernière, les délégués ont demandé que des pressions soient faites pour qu'un sous-ministre à part entière pour l'éducation française soit nommé... Nous qui pensions qu'avec l'avènement de Ronald Duhamel c'était déjà fait? Les gars du BEF se sont empressés de nous corriger.

Autre nouvelle (une vieille) issue du colloque des parents: il paraît que l'influence des curés peut parfois se faire sentir dans les coins les plus reculés de la Seine. On sait de quoi il est question pour certains quand on parle de services "au-delà des frontières". En tous cas ce n'est pas encore le fait d'un certain moine qui s'est présenté samedi soir au party pour nous rappeler les chemins de la vie éternelle.

On apprenait que la semaine dernière la Reine du Canada a foulé le sol canadien. Quand on pense que le chef du pays foule les Canadiens léguliè̀lement.

Attention aux Indiens qui ont déjà aiguisé leurs fléchettes pour l'assemblée annuelle de la SFM. En conséquence, même si l'événement se déroule au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, les ceintures fléchées seront interdites aux plus de 18 ans.

Les nouvelles sont bien mauvaises du côté de La Broquerie: une épidémie sauvage que l'on croit incontrôlée s'est abattue sur ce bourg paisible: dix noms viennent d'être enlevés de la liste des abonnés à La LIBERTÉ. Toutefois, notons que ce geste fait monter le pourcentage des donateurs de l'endroit.

Les certificats d'assurances bilingues sont apparus - c'est le cas de le dire -tellement subitement que certains assureurs n'ont pas eu le temps de s'adapter. Un francophone indigné nous a remis un message publicitaire de la maison d'Eschambault rédigé uniquement en anglais. Tut! Tut! Tut!

Les temps difficiles font faire des drôles de décisions... Par exemple, notre libraire, Landry, vendrait "on the side" des coupes de cheveux Paul et Roger. Aussi longtemps qu'il n'y a pas de cheveux dans les livres et que son commerce retrouve le poil de la bête!...



Salut Fred!
Les chemins de La Broquerie?

Et pour finir, une avant-SOLIDE: une devinette pour essayer de savoir qui sera(ront) récipiendaire(s) du(des) prix (x) Riel, que la SFM décernera pour la première fois. Nous savons de source quasiment sûre qu'il s'agit de... Mais non. Il faut que cela soit une surprise. Un prix connu à l'avance, ça perd de son charme. Des honneurs sans suspense, c'est comme une subvention sans Secrétariat d'État...



Pulsation forme ses collaborateurs

Les 4 et 5 mars derniers, une douzaine de collaborateurs de l'émission "Les Samedis de Pulsation" (émission jeunesse à CKSB) ont participé à une session de formation en radio organisée par CKSB en collaboration avec le CJP et le Collège universitaire. Les jeunes ont pu visiter les locaux de CKSB et participer à une session animée par Marie Benoît Martin sur la préparation d'un texte de nouvelles et sa présentation sur les ondes.

Dans la photo: Pierre Champagne, Brigitte Lambert, Suzanne Morin, Pedro Bédard, Annette Dufault, Georgette Bruno, Micheline Clément, Peter Arsenault, Paul Patrie, Jocelyne Bouchard, Yvette Cenerini, Doris Maynard et Jacqueline Fortier.

Lettres à LA LIBERTÉ

Coup de pouce

Peinée que je ne peux pas vous donner un Coup de pouce pour raisons économiques. Nous avons beaucoup de maladie dans la famille (incurable) et les dépenses pour remèdes sont très élevées depuis longtemps.

Une bonne amie qui reçoit La Liberté va me donner son journal après qu'elle l'aura lue. Merci bien pour votre journal reçu dans le passé.

Mme J.E. Johnson
Dauphin, Manitoba
le 24 février 1983

POINT

Interdit aux moins de 18 ans?

Lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine le 19 mars prochain, les membres seront appelés à trancher la question de la représentativité des jeunes de moins de 18 ans. Même si l'organisme porte-parole des jeunes, le Conseil jeunesse, et la SFM ont déjà négocié... Depuis la création du CJP en 1974, les membres ont pu voter lors des assemblées annuelles de la SFM, simplement parce que le bras politique inclut aussi la clientèle jeune. Or depuis que les deux assemblées annuelles sont tenues séparément (depuis 1979) la participation des moins de 18 ans à la réunion de l'année de la SFM est presque nulle.

Si bien que les réviseurs de la constitution de la SFM ont jugé opportun, cette année, de monter le droit de vote à 18 ans sous prétexte qu'il faut avoir la majorité légale pour occuper un poste. Le hic c'est que les mineurs n'auront pas la chance de se prononcer sur la question, puisque les amendements à la constitution ont déjà été approuvés par le conseil d'administration. C'est du moins que maintient le président du comité de révision, le conseiller Daniel Boucher. (Voir le reportage sur les amendements.)

Toutefois au CJP, le portrait se présente autrement. Le directeur, Robert Boucher, a affirmé que les jeunes de 16 à 18 ans auront encore le droit de vote à la réunion de la semaine prochaine et qu'il est encore possible que l'amendement soit renversé.

Mesure rétrograde

D'après lui, le problème est plus vaste: le CJP ne perd pas seulement un pouvoir politique au niveau de cette question d'âge mais aussi dans l'abolition du poste de représentant du CJP au conseil de la SFM: en effet, le 19 mars, le représentant jeunesse sera élu par l'assemblée et non plus par le CJP. Robert Boucher a indiqué que, au début des négociations, la Société voulait se défaire complètement de toute représentativité de la jeunesse, préférant axer la représentation sur les régions et non sur les groupes d'âge. En définitive, cette orientation n'a pas été retenue. Les membres du CJP ont donc opté pour le compromis, après avoir insisté longuement sur le rôle de formation et d'éducation des jeunes que l'organisme doit jouer, et l'importance pour la Société d'assurer une relève.

En effet, dans les débuts de l'organisation, on se souvient qu'il a été difficile pour le Conseil d'être reconnu et d'être respecté, comme porte-parole de la jeunesse, entre autres à la SFM et au conseil des présidents.

Pour l'organisme qui se veut le champion des droits des jeunes, le compromis constitue un dur coup. (On a aussi raté l'occasion de mobiliser les troupes.)

D'autant plus dur quand on sait que la tendance sociétale actuelle (on exclut ici les efforts des ultra conservateurs de la trempe de Bob Banman que le foyer de Steinbach continuera à élire) est d'élargir les droits des citoyens à part entière aux individus de 16 à 18 ans!

L'amendement proposé est on ne peut plus rétrograde.

Jean-Pierre DUBÉ

Les étudiants veulent être mieux représentés au CUSB

Les 90 étudiants qui ont participé à l'assemblée annuelle de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB) ont estimé que leur représentation au conseil d'administration du Collège laisse à désirer.

Une grande partie des discussions de la réunion annuelle a donc tourné autour des changements de structures de l'AECUSB. Un des changements préconisés devrait assurer une meilleure représentation des étudiants au conseil d'administration du Collège.

Le président sortant, Maurice Smith, a suggéré la formule suivante pour y arriver:

Le nouveau conseil exécutif de l'AECUSB. Tous les membres, à l'exception de Carole Maheu, ont été élus par acclamation.

De gauche à droite: Paul Bilodeau, représentant sportif; Michel Simard, conseiller arts et sciences; Pierrette Gisiger, conseillère pédagogique; Jacques Frenette, vice-président; Carole Maheu, responsable de communications; Christian Michalik, président; Nicole Beaudry, trésorière; Michel Loiselle, représentant culturel et Yvonne Leblanc, secrétaire.

il s'agirait de nommer un représentant des étudiants qui ne serait pas étudiant au Collège, mais qui détiendrait une éducation universitaire supérieure au niveau du Baccalauréat. Sans quoi, le représentant étudiant demeure victime d'un "conflit d'intérêts" et, en conséquence, ne possède aucun pouvoir à ce conseil.

Présentement, il n'y a que les représentants des étudiants et des professeurs, parmi ce conseil de 13 membres, qui ne peuvent siéger à des comités comme celui du personnel ou au conseil exécutif.

Maurice Smith soutient que la présente formule limite beaucoup la participation des étudiants à ce conseil. "Lorsque je demandais des clarifications au conseil, les autres membres croyaient que je me méfiais d'eux". Selon lui, sa suggestion donnerait un peu plus de poids au représentant, ce qui a manqué dans le passé.

Maurice Auger, membre du conseil d'administration du Collège, reconnaît le rôle plutôt "anormal" que joue le représentant étudiant. Cependant, la suggestion présentée à l'assemblée de l'AECUSB ne semble pas, d'après lui, toucher la véritable question: le rôle des étudiants au conseil d'administration.

"Une de mes déceptions cette année, c'est qu'il n'y a pas eu assez d'interventions de la part des étudiants. Donc, je comprends mal une telle tentative. Avant tout, les étudiants devront décider du rôle qu'ils veulent jouer au conseil," affirme Maurice Auger.

Quoiqu'il en soit, la suggestion de Maurice Smith a été retenue par le nouveau conseil qui rentra en fonction le 1er avril. Toujours côté structures, un amendement à la constitution de l'AECUSB a été adapté. Le poste de président sortant (sans droit de vote) a été créé pour un minimum de 3 mois. Il sera occupé par Maurice Smith. Ce changement devrait pouvoir assurer un lien entre le nouveau et l'ancien conseil de l'AECUSB.

En ce qui a trait à un changement d'orientation chez le nouveau conseil exécutif de ce mouvement étudiant, on voudrait une population plus sensible aux questions qui préoccupent le monde d'aujourd'hui.

"Il semble que l'étudiant ne veut pas participer, mais n'arrête pas de critiquer" souligne le nouveau président, Christian Michalik. D'après lui, l'étudiant universitaire manque d'informations sur le monde qui l'entoure et semble préférer l'indifférence à l'engagement.

Du côté technique, l'AECUSB détient une employée, rémunérée par le Conseil jeunesse provincial. En excluant ce salaire, le budget de l'an dernier de l'AECUSB a été de 24,000$, ce qui a permis d'organiser des projets comme une librairie universitaire, un café-rencontre et un journal étudiant.

De ce montant restent 6,000$, une somme qui pourra permettre au nouveau conseil de démarrer avant l'arrivée des fonds de cotisation pour l'an prochain.

Roland STRINGER

Le pouls de la SFM avant l'assemblée

L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine a été structurée différemment cette année: elle se déroulera sur une journée seulement, "À titre expérimental" précise Cécile Rémillard-Beaudry, la directrice générale par intérim, qui compte sur la participation de 800 personnes.

Pour quelles raisons 800 personnes devraient-elles se rendre au Rendez-Vous à Saint-Boniface le samedi 19 mars? "J'espère, commente Cécile Rémillard-Beaudry, qu'il y a 800 personnes intéressées à la cause de notre vie française au Manitoba; et qui sont intéressées à savoir ce que la SFM, qui les représente, fait. Le peuple se doit de s'intéresser à ce qui se passe et ce qui se fait en son nom".

La directrice générale du bras politique des Franco-Manitobains voit donc dans l'assemblée annuelle le moyen "de renseigner les gens au sujet de ce qu'il s'est fait à la SFM depuis un an et ce que l'on projette de faire pour 1983-84". Du fait que l'assemblée générale n'a été convoquée que pour une seule journée, des mesures ont été prises pour que la planification et la programmation de l'organisme soient publiées d'avance. (En l'occurrence dans le journal cette semaine.) Même s'il s'agit d'une version "très abrégée", Cécile Rémillard-Beaudry note: "On essaie de donner un maximum d'informations avant le début de l'assemblée".

Pourquoi une seule journée? "Ca part de l'idée que l'on veut mieux structurer nos rencontres régionales, explique la directrice. Dans les campagnes, on trouvait que deux jours, c'était difficile. Les discussions de l'assemblée annuelle pourront être poursuivies lors de rencontres régionales, qui pourraient devenir un complément à cette journée".

Précisons que, durant l'année 82-83, le conseil d'administration s'est rendu à Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Norbert, Saint-Léon et Saint-Malo. Pour l'année qui s'en vient, la planification prévoit que le conseil d'administration se déplace dans les régions éloignées. En principe, six rencontres régionales ont été proposées.

Des structures parallèles

Pour ce qui a trait aux dossiers majeurs véhiculés par la SFM, Cécile Rémillard-Beaudry site ceux de la politique, de développement communautaire, de l'éducation et de l'économie.

Côté économique, la directrice générale voit "une nouvelle orientation". On ne parle plus de "créer des structures parallèles, mais d'assurer une représentativité au sein des structures économiques existantes".



Cécile Rémillard-Beaudry, directrice intérimaire de la SFM

L'élément le plus frappant du dossier politique est sans nul doute la question des modifications suggérées à l'article 23 de l'Acte du Manitoba, celui qui régit les droits des Franco-Manitobains en matière linguistique. Selon Cécile Rémillard-Beaudry, bien que le procureur-général, Roland Penner, ait soumis d'autres propositions d'amendements le 11 février, on est "à peu près au même point que le 15 janvier", c'est-à-dire lors de la réunion d'information organisée par la SFM.

La SFM va-t-elle chercher formellement l'appui de l'assemblée générale dans cette affaire capitale? Non, à en croire la directrice par intérim. "Mais, naturellement, on va être prêt à accepter des motions de l'assemblée". Idem pour ce qui concerne la question du multiculturalisme, fort discutée en ce moment aux affaires culturelles de la province. La SFM n'a pas l'intention de faire endosser une position. "Je pense que c'est normal que cela vienne de l'assemblée", indique Mme Rémillard-Beaudry.

Autre dossier important: le développement communautaire. Là, la directrice estime "qu'on en est au début". Trois agents travaillent déjà en région (deux dans la Montagne, un dans la Seine) et un quatrième poste a été prévu pour la Rouge dans la programmation de 83-84. Les agents de développement communautaire ont un rôle à jouer au niveau structurel de la SFM car "ils peuvent amener une certaine décentralisation".

Les buts à atteindre

Le quatrième dossier majeur est celui de l'éducation. Les consultations sur l'ébauche de nouvelles structures scolaires qui permettraient aux francophones de contrôler leur éducation devraient être au centre des discussions à l'assemblée annuelle. Un effort de sensibilisation sera entrepris. Comme d'ailleurs pour la politique des langues officielles, de façon "à sensibiliser les gens aux services en français auxquels ils ont droit".

Une autre priorité réside dans la concertation avec d'autres organismes. "On espère vraiment faire des progrès dans ce domaine. Il y a eu cette année un début de concertation avec les autres organismes, car un certain degré de maturité a été atteint."

Pourtant il existe déjà, depuis plusieurs années, une sorte de conseil des présidents qui se réunissait assez régulièrement? Réponse: "Ca existe, mais il faudrait trouver une formule de consultation pour arriver à une vision globale de la francophonie au Manitoba en respectant les objectifs de chaque organisme, pour savoir dans quelle direction on veut aller et quels buts on veut atteindre."

Bernard BOCQUEL

Les amendements à la constitution

Les jeunes de moins de 18 ans n'auront pas le droit de voter, pour la première fois cette année, à l'assemblée annuelle de la SFM. C'est là l'une des conséquences de la décision prise par le conseil d'administration de réviser la constitution de l'organisme.

Selon Daniel Boucher, membre du conseil d'administration de la SFM et président du comité de révision de la constitution, plusieurs changements majeurs ont été adoptés par la majorité du conseil de la SFM. Des changements qui, il faut le souligner, doivent être ratifiés par l'assemblée le 19 mars. (Sur cette question fondamentale, voir l'OPINION en page 2).

Voici les principaux changements:

- Les jeunes entre 16 et 18 ans perdent leur droit de vote, car on ne pourra devenir membre de la SFM qu'à 18 ans. Deux justifications avancées par Daniel Boucher: la constitution prévoit qu'il faut avoir 18 ans avant d'être éligible au conseil d'administration, donc les membres devraient avoir au moins 18 ans; et le Conseil jeunesse provincial est déjà là pour les jeunes.
- Un poste de conseiller jeunesse (âgé entre 18 et 25 ans) est créé pour "représenter les intérêts et assurer une liaison entre la SFM et le CJP". Auparavant, le CJP nommait son propre représentant à la SFM.
- Un cinquième poste de conseiller est établi. Deux raisons importantes avancées par Daniel Boucher: il y a beaucoup de travail au conseil d'administration, les dossiers à étudier se multiplient; et cela "donne plus de chances aux gens des régions d'avoir une meilleure représentativité".
- Mise sur pied d'un conseil exécutif, composé du président, premier et deuxième vice-présidents, secrétaire-trésorier et président sortant de charge. Le conseil exécutif peut prendre des décisions sans consulter les cinq autres conseillers.

Cela ne crée-t-il pas deux classes de conseillers? "Non, répond Daniel Boucher. Il s'agissait simplement de clarifier ce qui existait déjà dans les faits. D'ailleurs le conseil exécutif ne se réunirait que dans des cas d'urgence, soit très rarement".

- Enfin, le président(e) sortant(e) de charge a le droit de vote. On attribue ainsi à cette personne un tout autre rôle que celui prévu dans l'ancienne constitution, c'est-à-dire assurer une certaine transition pour faciliter la passation des dossiers.

Le changement reconnait, selon Daniel Boucher, que "le président sortant de charge a quelque chose à contribuer". Donc reste membre du conseil d'administration à part entière. Comme au Festival du Voyageur.

Bernard BOCQUEL



Daniel Boucher, membre du CA de la SFM et président du comité de révision de la constitution.

REPÈRES

Congrès néo ordinaire

Rien d'extraordinaire à signaler sur le congrès du NPD provincial, sinon que les délégués ont passé à travers près de 300 résolutions, dont la plus controversée portait sur l'établissement de cliniques de santé pouvant assurer des avortements. Une résolution qui a été amendée pour être conforme aux actuelles lois sur l'avortement. Le ministre de la santé, Laurent Desjardins, avait "menacé" de quitter le parti si la résolution originale était adoptée. Un professeur de l'Université du Manitoba, Charles Bogalow, a été élu président du parti.

Le crow version NPD

C'est en nationalisant au quart le Canadien Pacifique que le NPD estime pouvoir préserver les actuels tarifs du transport des grains, dit du Pas du Nid de Corbeau. Selon le chef du NPD fédéral, Ed Broadbent, Howard Pawley et le chef de l'opposition en Saskatchewan, Allan Blakeney, plutôt que de donner un milliard de $ aux chemins de fer, le plan néo permettrait aux compagnies ferroviaires d'avoir ainsi l'argent nécessaire pour améliorer leur équipement. La proposition NPD retiendrait les actuels tarifs du Nid de Corbeau.

Jean Susko à la Seine

Jean Susko, actuellement professeur à Seven Oaks, a été choisi pour succéder à Jean Beaumont au poste de directeur général adjoint de la division scolaire Seine. Il entrera en fonction le 4 juillet et remplacera l'actuel titulaire du poste à titre intérimaire, Maurice Sala. Jean Susko est âgé de 43 ans et a été directeur général du Cheval Blanc durant six ans jusqu'il y a deux ans.

Un plan national pour le boeuf?

Il n'y a pas encore d'accord entre Ottawa et les provinces sur un plan national de stabilisation du boeuf. Car si les associations d'élévateurs ont créé un comité d'étude chargé de recueillir des recommandations en vue d'un plan national d'assurance-revenus, le ministre fédéral de l'agriculture doute que le fédéral participera à cette étude.

Il faut savoir que Eugene Whelan est d'accord pour établir un plan de stabilisation du boeuf à condition d'imposer des quotas de production. Ce que les éleveurs refusent, et rappelons que si le Manitoba s'est donné son propre plan de stabilisation, il continue de demander l'établissement d'un plan national.

Faillites en baisse. Mais...

Au Manitoba, le nombre de faillites a baissé au mois de février, par rapport au mois de février 82. Il y en a eu précisément 121 en 83 et 135 en 82. Mais selon certains experts, la situation ne devrait pas forcément s'améliorer durant les prochains mois. Explication: une reprise économique n'empêchera pas des faillites, rendues inévitables à cause d'un montant trop élevé de dettes.

Les bédés à Saint-Boniface

Les personnes - surtout les jeunes - intéressées aux bandes dessinées offertes par la bibliothèque publique de Saint-Boniface ont sans doute été en majorité déçues par la décision de la direction de retirer quelque 300 albums. Lucille Freynet, la directrice de la bibliothèque, a toutefois précisé "qu'il n'est pas question d'enlever les bandes dessinées. Il s'agit de rajeunir la collection, de la rendre plus attrayante".

Elle a ajouté que les albums enlevés de la circulation étaient arrivés à leur "phase terminale". Selon Lucille Freynet, les titres retirés seront progressivement remplacés au cours des prochains mois.

Le film de la semaine

"DIVA"

Film policier français (1981) de Jean-Jacques Beineix, considéré en Amérique du Nord comme "la nouvelle, nouvelle vague du cinéma français", dont DIVA est l'un des films les plus originaux de la dernière décennie.

Un scénario bien construit, une mise en scène baroque font de ce film une brillante réussite cinématographique.

Dans la photo, un jeune postier, Frederic Andrei, rencontre une mystérieuse jeune femme, Thuy An Luu.

Les comités culturels veulent un forum

Près de 80 personnes ont participé au colloque culturel provincial organisé le 5 mars par le Centre culturel franco-manitobain. Un résultat concret immédiat a été enregistré: la création d'un comité provisoire qui verra à la création d'un regroupement provincial des comités culturels.



Les membres du comité provisoire pour l'établissement d'un regroupement des comités culturels de la province. Assis: Lorette Beaudry-Ferland, Simone Lavallée, André Bazin, Marie-Jeanne Delaquis. Debouts: Jeannette Marchildon, Jacqueline Roy, Eva Moquin et Omer Chartier.

Au niveau provincial, la vingtaine de comités culturels de la province n'a pas eu la possibilité de se rencontrer l'année dernière. Pour le président du CCFM, Lucien Loiselle, le colloque devait permettre le regroupement et la concertation des intervenants intéressés dans la culture. Sans oublier la dimension de formation: des ateliers ont été donnés sur la conduite de réunions, la planification, par exemple.

Lucien Loiselle considère qu'il y a trois intervenants dans le domaine culturel: les organismes culturels, les comités culturels et, bien entendu, le Centre culturel franco-manitobain. Et il estime que les trois parties doivent travailler autant que possible, autant qu'elles le souhaitent, de concert.

Si bien que "le but premier du colloque, d'après Lorette Beaudry-Ferland, la directrice générale du CCFM, était de voir comment les trois intervenants culturels devaient travailler ensemble".

Non pas que la chose ne se fasse pas. Mais sûrement pas d'une manière idéale. Ainsi, explique la directrice générale, "Actuellement, c'est le Centre culturel qui décide comment transiger avec les comités culturels".

Un véritable forum

Pour pallier cet état de fait de notoriété publique, les participants se sont donc entendus pour mettre sur pied un comité provisoire chargé "d'établir les règles du jeu pour la formation d'un organisme provincial de comités culturels", comme l'a précisé Bernard Turenne, membre du conseil d'administration du CCFM et animateur au colloque provincial.

Une fois établit, cet organisme provincial de comités culturels "devrait être en mesure, selon Lorette Beaudry-Ferland, d'exprimer les besoins des comités culturels. Il servira de véritable forum pour ces comités culturels."

En fonction des demandes, le CCFM pourra alors déterminer s'il peut servir adéquatement d'agent de ressources, ou encore se donner les moyens pour le faire.

Les membres du comité provisoire, choisis lors de la plénière du colloque, sont: Eva Moquin, Jeannette Marchildon, Jacqueline Roy, Simone Lavallée, Omer Chartier, André Bazin, Marie-Jeanne Delaquis et Lorette Beaudry-Ferland.

Toutefois, les participants ne se sont pas uniquement penchés sur la création d'un regroupement provincial de comités culturels comme seul moyen de rapprochement pour impliqué le CCFM, les comités culturels et les organismes culturels.

Ils ont aussi notamment évoqué la possibilité d'une tournée de spectacles, d'un programme provincial de formation d'artistes, d'une banque de ressources couplée avec un centre audio-visuel et de l'établissement d'agents de développement dans les communautés.

D'autres idées de "projets de rapprochement" ont été lancées. Entre autres: un festival de la chanson dans les écoles, une revue culturelle, une participation à la Fête franco-manitobaine et un magasin de ventes d'oeuvres d'art et d'artisanat.

Pour Lucien Loiselle, il ne fait aucun doute que les sujets débattus durant la journée du colloque influenceront non seulement le CCFM dans l'élaboration de sa programmation, mais aussi les autres organismes qui oeuvrent dans le domaine de la culture.

Bernard BOCQUEL

Le Sacré-Coeur en danger de mort

À l'ouest de la Rouge, les prières ne se disent presque plus en français.

La seule paroisse française à l'Ouest de la Rouge est en train de mourir de mort lente. Un seul chiffre pour résumer la gravité de la situation: en 1978, la moyenne d'âge des paroissiens tournait autour de 63 ans. Il a donc fallu se poser de sérieuses questions...

Des questions qui se sont rapidement imposées à Alvin Gervais et Dominique Kerbrat, lorsqu'ils sont devenus co-curés du Sacré-Coeur en 1979. Les deux oblats de Marie-Immaculée se sont demandés deux choses: la paroisse du Sacré-Coeur répond-elle aux besoins spirituels des francophones de la ville de Winnipeg à l'Ouest de la Rouge?; et est-ce que les francophones sont encore intéressés à exprimer leur foi dans leur langue maternelle?

De graves interrogations qui étaient vraiment loin de préoccuper l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Adélard Langevin, le 22 janvier 1905, l'année de la fondation de la paroisse.

Il écrivait, "à tous les catholiques de langue française de la ville de Winnipeg", après avoir souligné que la paroisse serait confiée aux oblats de Marie-Immaculée: "Nous avons le ferme espoir, Nos très chers frères, que vous saurez apprécier les immenses avantages spirituels et mêmes temporels qui vont découler pour vous de la nouvelle organisation paroissiale et que vous Nous donnerez la douce consolation de voir votre docilité, votre piété et votre générosité surpassés (sic) par aucun autre groupes de catholiques".

Aujourd'hui, le curé du Sacré-Coeur, en collaboration avec la SFM, envoie une tout autre sorte de message pastoral à ses ouailles disséminées sur le vaste territoire de la paroisse: un sondage.

200 personnes

Un sondage qui a pour but "d'identifier les besoins des francophones du grand Winnipeg, et voir s'il y a un désir de regroupement parmi eux". Il comprend deux volets: un questionnaire religieux, un autre culturel. "Les renseignements que nous fourniraient ces questionnaires nous aideraient énormément à orienter la paroisse et à planifier les activités socio-culturelles pour les francophones de Winnipeg. S'il y a de l'intérêt".

"S'il y a de l'intérêt". Une précision qui n'est peut-être pas inutile quand on sait qu'il ne reste qu'environ 150 à 200 personnes qui fréquentent l'église au 2e étage du 600, avenue Bannatyne. Surtout que, comme le rappelle Rose Boulet, la gérante de la paroisse: "En 1965, l'école du Sacré-Coeur était pleine à craquer. Il y avait 12 classes, au-delà de 300 élèves.

Alors que moins de 20 ans plus tard, c'est "de peine et de misère" qu'il a été possible d'établir une liste de 650 francophones à qui le sondage a pu être envoyé...

L'envoi des questionnaires a eu lieu le 15 février, la date limite pour les réponses a été fixée au 15 mars. Mais les responsables du sondage lancent un appel à tous les francophones qui habitent à l'Ouest de la Rouge. Ils souhaitent que ceux qui n'ont pas obtenu le document s'en procure un.

D'ici le printemps

Pour Dominique Kerbrat, le curé, l'enjeu est crucial: "Les résultats de ce sondage vont certainement décider de la politique de la SFM par rapport au groupe francophone de Winnipeg; ainsi que de la politique à venir des responsables de la paroisse du Sacré-Coeur".

Quelle politique à venir? Dominique Kerbrat préfère rester vague. Chose certaine, "des décisions seront faites", et "il n'y a pas de doute, la paroisse ne sera pas fermée". Mais si les réponses au sondage étaient assez positives, "de nouveaux projets seront entrepris, du nouveau sang sera injecté".

Pour l'instant, 65 sondages sont déjà parvenus à Rose Boulet, qui se dit assez satisfaite, parce que 20 viennent de paroissiens et 45 émanent de personnes qui ne fréquentent pas la paroisse. Le détail des réponses sera connu d'ici le printemps.

Le droit de se sentir chez lui

Dominique Kerbrat tient aussi à souligner "qu'on veut faire rentrer la dimension culturelle". C'est pourquoi Jean-Paul Cormier, l'assistant pastoral de la paroisse, note que la question "la plus importante" du sondage est: "Seriez-vous intéressés à vous rencontrer avec d'autres francophones de votre quartier pour des rencontres sociales, économiques, religieuses et culturelles concernant la réalité dans laquelle vous vivez?"

C'est pourquoi Dominique Kerbrat considère que les communautés de base pourraient devenir "une possibilité importante". Il ne s'agit donc plus uniquement de savoir si les gens sont intéressés à aller à la messe au Sacré-Coeur ou non. "Si dans un coin, ajoute Jean-Paul Cormier, une dizaine de personnes démontrent un intérêt, on peut commencer quelques chose". Le concept de communauté de base dépasse donc l'aspect strictement religieux.

Ainsi, Mariette Régnier, qui coordonne le projet pour la SFM, estime que des groupes pourraient se former, groupes qui chercheraient à répondre à leurs besoins, comme "vivre en français dans un milieu anglophones", par exemple. Les implications du sondage risquent donc d'être nombreuses. On devrait obtenir bientôt une bonne idée des aspirations de plusieurs centaines de francophones qui habitent "de l'autre côté de la rivière".

On pourra aussi mettre en perspective la prière d'Adélard Langevin dans la lettre de 1905 citée plus haut: "C'est de tout coeur que Nous prions le Sacré-Coeur lui-même de vous bénir tous et de faire prospérer une oeuvre qui lui est spécialement consacrée".

Une aspiration légitime pour l'archevêque de Saint-Boniface d'alors, pour qui il était "évident que nul catholique n'a plus le droit de se sentir chez lui, à Winnipeg, que le catholique de langue française".

Bernard BOCQUEL



Rose Boulet et Mariette Régnier sont assises; Jean-Paul Cormier et Dominique Kerbrat sont debouts.

INTERROGATION

Dieu accueille... au delà de nos espérances

Un chemin... un long chemin qui s'étend à perte de vue, à travers les champs et les plaines. Quelques petites maisons ici et là, maisons de petites gens parsemées aux abords du chemin! Et devant l'une d'elle, un homme. Un homme d'un certain âge. Un homme qui attend. Il passe de longues heures assis sur le perron de la maison... à attendre! Il fait les mille pas devant la maison, les yeux scrutant l'horizon. Oui, il attend.

Et le long du chemin, dans les grands champs de blé, son fils, l'aîné travaille à la sueur de son front. Les journées sont longues, les labeurs sont durs. Surtout depuis que son frère a quitté la maison. Tout lui revient maintenant. Il est obligé de se lever très tôt, de se débrouiller tout seul. Il arrête un instant, essuie du revers de la main la sueur qui perle sur son front et regarde ce grand champ qu'il cultive. Oui, ça vaut la peine, se rappelle-t-il, car depuis que sont vaurrien de frère est parti, le tout de la ferme lui appartient et, un jour, il pourra récolter le fruit de ses labeurs.

Des fois, lorsqu'il se repose sur l'heure du midi, il songe à son frère. Il lui arrive même de l'envier, oh, juste un peu! Il a la belle vie, le jeune, avec tout l'argent de l'héritage, sans soucis et sans problèmes. Mais que veux-tu, il en fallait bien un pour prendre soin du vieux père et pour s'occuper des choses sérieuses de la ferme. Et depuis que le jeune est parti, c'est lui tout seul qui décide de tout. C'est quand même pas si pire que ça.

Son regard se pose un instant sur son père qui arpente le devant de la maison. Il a bien changé le père depuis que le jeune est parti. Mais il faudra bien qu'il en revienne. Passer ces grandes journées à attendre, il va se rendre malade. Faudrait lui trouver quelque chose pour passer le temps, quelque chose pour le désennuyer. Et au repas, il ne parle que du plus jeune, ou encore il en dit rien. Si le jeune savait ce qu'il fait souffrir le père, il y aurait peut-être pensé deux fois... Mais maintenant c'est fait et il n'y a plus rien à faire. Faut continuer à vivre... Voilà, c'est tout!

Et à l'autre bout du chemin, loin des yeux du père, loin des pensées de l'aîné, le jeune est assis dans une étable de porcs. Les vêtements sales et déchirés, le ventre creux, les larmes aux yeux. Il se sent petit dans ses souliers ces jours-ci! Dire que tout le monde l'a abandonné, après tout ce qu'il a fait pour eux. Il pensait avoir trouvé de bon amis, de bons vivants, mais un après l'autre, ils avaient disparu, son peu d'argent ne pouvant plus les amuser, les distraire et les retenir. C'est vrai qu'on lui avait dit souvent que l'argent ne fait pas le bonheur, mais quand même, il ne regrettait pas les années qu'il venait de vivre. Ah, ce qu'il en avait connu des bons moments. Le gros char, les voyages, les "party". Il n'aurait jamais dû jouer à la bourse. Il avait tout perdu dans une seule soirée. Et la compagnie de finance était venu chercher sa voiture, sa "Camaro" tout argentée... oh, là, là!!! Que faire maintenant... Il ne peut quand même pas passer le restant de ces jours dans ce trou. Il est encore si jeune! Si je retournais... mais non, ça n'a pas d'allure... et pourquoi pas... ça ne peut pas être pire qu'ici... si je retournais...

Un matin, au lever du soleil, le père attend toujours sur le bord du chemin. L'aîné travaille dans son champs. Une journée comme une autre.

Une silhouette sur le chemin... Des yeux fatigués se lèvent...

Un cri, un grand cri de joie.

Le père court, embrasse, retient, revêt, chante et danse...

La maisonnée éclate en fête!

L'aîné rentre des champs, questionne, s'enflamme, se fâche, refuse.

Le père sort, embrasse, retient, accueille, chante et danse...

Et l'aîné...

Claude BLANCHETTE, ptre

Saint-Lazare

Un marché aux puces

Les dames organisent un Marché aux Puces qui aura lieu au mois d'avril. La date n'a pas encore été décidée, mais vous pouvez préparer ce que vous voulez vendre. La table sera de $10$00 et l'argent reste à vous.

Aussi, pour le centenaire au mois d'août, il a été suggéré d'avoir une table d'artisanat. C'est le bon temps pour commencer à fabriquer des articles!

Léon Dupont honoré

Le grand banquet annuel des chevaliers aura lieu le 15 avril. Ceci a été décidé à la dernière assemblée mensuelle. Ubald Deschambault sera en charge du souper et Roland Huberdeau fournira la musique pour la danse.

Léon Dupont fut honoré pour ses trente ans de service dans les chevaliers. Ceci fut bien mérité car Léon Dupont est un membre exemplaire et ne manque jamais les assemblées.

Calendrier

Lundi - à 19h30, réunion des Scoutes et Guides.

Dimanche - à 20h00, Bingo à la Salle paroissiale.

Letellier

Bientôt un camion d'incendie

Letellier aura bientôt un nouveau camion d'incendie. En effet, la municipalité de Montcalm a récemment approuvé une dépense de 50 mille $ qui servira à acheter un nouveau véhicule. Une dépense qui doit maintenant être approuvée par le ministre des affaires municipales, Pete Adam.

Otterburne

Résultat du tirage

La gagnante du couvre-lit du tirage organisé par la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne est Joanne Courcelles d'Otterburne.

Les Éditions du Blé veulent des membres

Une maison d'édition à but non-lucratif qui dépend quasi-entièrement du bénévolat doit prendre un jour à la fois. Les Éditions du Blé ne sont pas une exception. C'est la raison pour laquelle son conseil d'administration lancera bientôt une nouvelle campagne de recrutement.



Les membres du conseil d'administration des Éditions du Blé pour 1983: Louis Molin, Gilles Landry, Armelle Molin, Pat Lagacé et Lionel Dorge. (Absente: Lucile Freynet)

Les dix personnes présentes à la réunion annuelle des Éditions du Blé tenue la semaine passée voudrait voir une base plus solide pour leur entreprise. Présentement, elle compte 52 en membres, chacun ayant contribué la somme de cent dollars. Une augmentation du membership offrira, en plus de son apport financier, un meilleur fonctionnement des divers comités qui travaillent à la publication d'oeuvres francophones de l'Ouest canadien. Cette campagne de recrutement, qui se veut plus personnalisée, s'effectuera par écrit ou par téléphone.

L'assemblée s'est terminée avec l'élection d'un nouveau membre au conseil d'administration, Louis Molin. Il vient se joindre à Gilles Landry, Lionel Dorge, Armelle Molin, Pat Lagacé et Lucille Freynet, personnes qui ont voulu continuer à siéger à ce conseil. La distribution des tâches, soit président, trésorier, conseiller, etc... n'aura lieu que lors de la prochaine réunion du conseil. Comme les Éditions du Blé ne détiennent pas de permanent, son conseil d'administration s'engage à une participation très active aux projets de l'organisation.

Mais si l'avenir n'est jamais totalement acquis pour la première maison d'édition de langue française au Manitoba, ce n'est certes pas causé par un manque de production dans le passé. Les Éditions du Blé viennent de marquer une année fort impressionnante. Avec un budget de 38,000$ pour l'année, Les Éditions du Blé ont fait paraître quatre nouveaux titres, en plus de la réimpression du bien connu: "Derrière les barbelés". Et la vente de livres a augmenté de 8,000$ en 1981 à 19,000$ en 1982.

En plus de vouloir augmenter le nombre de membres, le conseil n'est guère sans projets de publication pour cette année. On nous annonce quatre nouveautés qui devront paraître avant le mois de décembre: **Gabrielle Roy et Margaret Laurence, deux chemins, une recherche** de Terrence Hughes, **Les Batteux** de Marcien Ferland, **Batoche (1870-1910)** de Diane Payment et **Louis, fils des Prairies** de Noélie Pelletier.

Roland STRINGER

"ASPECTS DU CINÉMA FRANÇAIS"

- tous les lundis du 10 janvier au 14 mars, 20h
- au Cinéma Main, 245, rue Main

LA DEROBADE De Daniel Duval **14 mars 1983**

avec Miou-Miou, Maria Schneider et Daniel Duval



Marie (Miou-Miou), 19 ans, est vendeuse, vie en banlieue, a un père alcoolique et attend, pour se marier, le retour de son fiancé qui termine son service militaire. C'est alors qu'elle rencontre Gérard (Daniel Duval), beau physique et belle voiture, qui la séduit et la pousse à quitter son magasin de

France 1982 **1h. 50 min.**

Une collaboration entre le 

et  **Office national du film du Canada** **National Film Board of Canada**

Le CALENDRIER

Jeudi 10

- **Robert André**, pianiste, est l'artiste-invité au Foyer du CCFM, de jeudi à samedi.

- **Christian Laroche** et sa discothèque est à l'affiche du Canot, de jeudi à samedi.

Vendredi 11

- Le film "Il était une fois le Cap Horn" d'Alain Colas, nous propose le tour du monde en solitaire à bord d'un voilier. Au Cinéma Main à 20h00. Une présentation de France-Canada.

- Première de la 3e pièce de la saison du Cercle Molière, Moman de Louisette Dussault, Salle Pauline-Boutal du CCFM à 20h30. Jusqu'au 18 mars.

- Le **100 NONS** présentera le spectacle "Scène ouverte" avec Edmond Dufort, Marjolene Hébert, Rita et Gisèle Laflèche, Trax, Hélène Molin et le Cercle du plagiat, à la Salle académique du Collège à 19h00. Une collaboration CJP, AECUSB et 100 NONS.

- Le "North End Winter Festival" aura lieu en fin de semaine au Centre communautaire du Parc Norquay (943-9541).

- Le **Ciné-club** du Collège de Saint-Boniface présente "La gang des frères James" à 13h00 et 20h00.

- Le Comté d'action du **Précieux-Sang** tiendra une soirée dansante avec l'orchestre TRAX au centre communautaire, 202, rue Kenny, à 20h30 (233-7076).

Samedi 12

- Le Conseil jeunesse provincial tiendra son assemblée annuelle à compter de 10h00, salle académique du Collège de Saint-Boniface, 196 Cathédrale.

- L'**Union nationale française** tiendra un "Grand bal costumé" sur le thème: "**Casa mexicana**", à 19h00 au 541, rue Giroux à Saint-Boniface (233-2362).

Dimanche 13

- La Journée internationale de la femme sera soulignée par la marche "**Héritage sororal**" dans les rues de Saint-Boniface. Un supershow aura lieu en soirée au gymnase du CCFM

Lundi 14

- Le film français "**La dérobade**" (1982) mettant en vedette Miou-Miou, Maria Schneider et Daniel Duval, au Cinéma Main. Une collaboration ONF-CCFM.

Mercredi 16

- L'émission de télé communautaire "**REVUE**" présentera une émission spéciale sur l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, à 19h30 au poste 13.

Vendredi 18

- Le film "**Madame Rosa**" (France-Israel 1977) avec Simone Signoret est à l'affiche de la Galerie d'art de Winnipeg, de vendredi à dimanche, à 20h30.

- L'Association des étudiants du **Collège** universitaire de Saint-Boniface tiendra une soirée sociale sur le thème "À soir on s'fait bronzer", à 20h00 au gymnase ouest, 196, avenue de la Cathédrale.

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE À CBWFT

DU 12 AU 18 MARS

SAMEDI

À 13h00, on retrouve Bourvil dans "Le Passe-Muraille", une comédie au cours de laquelle un fonctionnaire découvre qu'il a le don de traverser les murs.

La Soirée du hockey à 19h00 présente le match opposant les Canadiens aux Devils de New Jersey.

Le cinéma de 22h10 vous offre "C'est toujours oui quand elles disent non", une comédie de moeurs avec Elliott Gould et Diane Keaton.

DIMANCHE

À 10h00, l'émission **Le Jour du Seigneur** sera télédiffusée en direct de la **paroisse Sainte-Marie, à Saint-Vital** au Manitoba, avec le célébrant, le Père Claude Blanchette

Aux Beaux Dimanches à 18h30, "Moi, je fais encore des chansons", un spécial **Gilles Vigneault.**

A 19h50, Edgar Fruitier reçoit de nouveau "Les Grands Esprits" (dernière de 2).

A 20h50, un court métrage intitulé "Trapèze" sera suivi d'un documentaire sur l'orfèverie ancienne au Québec: Patrimoine religieux.

Ciné-Club à 22h10 vous propose "La Kermesse héroïque", une comédie de Jacques Feyder avec Louis Jouvet, Jean Murat et Françoise Rosay, tournée en 1935.

LUNDI

À Télé-Sélection (19h00), voyez "Les survivants de la fin du monde", un drame de science-fiction avec Jan Michael Vincent, George Peppard et Dominique Sanda.

À 21h00, un spécial sur **Le Cirque de Pékin.**

MARDI

À 19h30, Philippe Pitre se joint à l'équipe de **Feu Vert** pour un autre épisode rempli de musique et de fantaisie intitulé **"Les secrets"**.

PHARE OUEST, à 20h00, vous parvient d'Edmonton.

Et à 22h10, Stan Rougier, aumônier des jeunes, nous propose que "l'avenir est à la tendresse", à Rencontres.

MERCREDI

À 18h30, **Pile ou Face** se joue à Vancouver. La **EMPIRE Inc.** se termine avec "La dernière valse", à 19h30.

Signalons un film intéressant en soirée, **Cria Cuervos**, une étude psychologique espagnole.

JEUDI

À 19h00, Les Grands Films présentent "La Boum", une comédie de moeurs au sujet de l'ampur.

VENDREDI

Télé-Point informe sur la scène régionale à 18h30.

La série manitobaine de **Génies en Herbe** se poursuit avec la rencontre Sainte-Anne-des-Chênes, Kelvin High.

À 19h30, Hors Série entame la très belle biographie "La vie de Berlioz" (1ère de 6).

À 22h10, dans "L'Imprécateur", une comédie satirique française, on retrouve une équipe qui promet d'être divertissante, Jean Yanne, Jean-Pierre Marielle, Michel Lonsdale et j'en passe.

Tous les soirs du lundi au vendredi, à 18h00, CE SOIR est là pour vous informer.

Bonne semaine à notre antenne!!!



Le point sur les activités de la C de C

Quatre invités sont venus informer les 64 personnes qui ont assistés à la réunion annuelle de la Chambre de commerce de Saint-Malo, au club Noret le jeudi 3 mars.

Lorette Courcelles, présidente du projet pour établir à Saint-Malo une maison qui offre des soins intensifs, a renseigné les auditeurs sur les derniers développements du projet.

Depuis quelques années, on discutait, on cherchait des solutions pour utiliser l'ancienne école élémentaire. Robert Lafrance en est le nouveau propriétaire. La bâtisse zonée industrielle, est maintenant à la disposition des entreprises locales qui veulent y louer des locaux. L'espace est disponible pour entre 2$50 et 2$75 le pied carré, les rénovations seront faites à mesure pour répondre autant que possible aux besoins des locataires.

Robert Lafrance y installera prochainement sa compagnie "Diagnostic imaging specialists corporation" qui se spécialise en électronique dans le domaine médical.

Deux autres projets de Robert Lafrance sont d'installer des services dentaires pour la clintèle de la région et d'aménager une salle de conférence pour louer aux organismes et individus qui désirent en faire usage.

Léo Prince, agent de développement du Conseil économique de la Rivière Rouge a expliqué les programmes gouvernementaux disponibles à la population.

Le président de la Chambre de commerce, Robert Lambert, a résumé la dernière rencontre de la Chambre avec Rod MacCharles du Ministère du tourisme et des loisirs. Une demande spécifique de la Chambre est l'installation de panaux d'affichage plus visible au nord et au sud du parc, sur la route 59.

Alphonsine Larivière est la gagnante du concours d'embellissement 1982. Un comité de 5 membres a été formé pour s'occuper du concours de cette année. Ce sont: Dominique Roy, Lucien Lambert, Alphonsine Larivière, Aurore Courcelles et André Courcelles.

Ont été élus au conseil d'administration pour 3 ans: Bill Remenda, Brian Copple et Robert Lafrance; pour 1 ans, Larry Freison. Les autres membres sont: Robert Lambert, Henri Coulombe, Jocelyne Hébert, Denis Maynard, Jules Hébert et Luc Gosselin.

Les membres sortants sont: Gabriel Catellier, Edmond Roch et Noël Fréchette.

Cinq volontaires se sont proposés pour seconder le conseil d'administration pour recueillir les cotisations de membres pour l'année 1983. Ce sont: Hélène Lafantaisie, Jean Desrosiers, Lina Forest, Noëlla Gagnon et Jean-Marie Lambert.

Carmen LAROCHE

Les enfants de
M. Mme Lucien Curé
de Saint-Pierre-Jolys vous invitent à un thé rencontre en l'honneur du 40e anniversaire de mariage de leurs parents.

Ceci aura lieu le dimanche 13 mars en la salle paroissiale d'Otterburne, Manitoba de 14h à 16h.

Bienvenue parents, amis et connaissances.

Plus de 1,000$ pour les scouts et guides

Quatre-vingt-dix personnes ont assisté à la partie de cartes des guides et scouts du 27 février. Le comité de parents guides et scouts a recueilli la somme respectable de 1,198$50. 65 donateurs avaient fait des contributions monétaires ou donné des prix.

Irène Roy du comité nous informe que les fonds serviront à défrayer les dépenses de formation d'animateurs ainsi qu'aux activités sportives des jeunes.

L'ancan chinois

Les prix de cartes ont été gagnés, chez les dames, par: Simone Gentes et Irène Catellier; chez les messieurs par: Léon Fillion et Georges Marion. Lorraine Hébert, Denis Hébert, Hyppolite Lafrance et Gilbert Bourgeois ont reçu des prix de consolation.

À l'encan chinois, le chandail Mary Maxim, don de Denise Lambert, a été gagné par Denis Cloutier, le tabouret création et don de Simone Dequier a été gagné par Germain Gosselin et la table de piquenique par Etienne Hébert. Lucie Lambert gagnante de la table de pique-nique du tirage.

Le mardi 22 février, les parents avaient organisé une soirée de cartes et de bingo pour les enfants. Il parait que les adultes s'y sont bien amusés, même si ce sont les jeunes qui ont recueilli le plus de points.

Les prix de cartes chez les pionniers ont été gagnés par Denis LaPalme et Michel Touchette. Chez les guides, c'est Andrée Catellier et Irène Lambert qui ont amassé le plus de points.

Carmen LAROCHE

Succès des campagnes des Chevaliers

Chez les Chevaliers de Colomb du conseil Iberville, c'est la saison des campagnes pour les bonnes causes: la campagne du coeur, la campagne pour la vie et la campagne pour la Croix-Rouge. Un nombre imposant de volontaires et de donateurs ont fait le succès de ces campagnes.

1,511$46 ont été recueillis pour la campagne du coeur en février 1983 en comparaison avec 933$ en 1982. Le responsable, Noël Péloquin, et son comité: Léon Hamonic, Maurice Gosselin, Jean Trudel, Gérald Chouinard, Edouard Lambert, Roger Maynard, Gilbert Bourgeois, Jean Goulet et Hilaire Hébert ont apprécié la générosité des donateurs et sont fiers de faire parvenir ce don généreux à la fondation de la recherche du coeur. C'est avec enthousiasme que Noël Péloquin demande à son équipe: "Etes-vous prêts pour l'an prochain?"

Au début de février, le grand-chevalier, Julien Hébert, a organisé une soirée d'information. L'abbé Nadeau a sensibilisé les participants au respect de la vie. Un nombre imposant de Malouins se sont portés volontaires pour recueillir 411 signatures et 822$ pour apporter leur appui à la ligue pour la vie.

Ont dépensé leurs énergies pour la vie: Paul Arpin, Gérald Maynard, Donalda Lafournaise, Lorraine Hébert, Edouard Lambert, Fabien Trudel, Lina Forest, Germaine LaPalme, Ryanne Gosselin, Aurore Goulet, Gilles Forest, Laurent Robidoux, Albert Dequier, Lynne Forest et la famille King.

Par ailleurs, le mardi 15 mars, les Chevaliers de Colomb organisent la campagne pour la Croix-Rouge. Les scouts feront la cueillette des dons. Les chevaliers ont besoin de 12 chauffeurs avec leurs voitures pour les conduire.

Carmen LAROCHE

Calendrier

le 14 mars: à 20h30, au club Noret, assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb du conseil Iberville 4415.

le 15 mars: entre 19h00 et 21h00, campagne pour la Croix-Rouge.

le 15 mars: à 20h00, au club Noret, assemblée annuelle "Wild Life".

le 18 mars: à 20h00, à la salle Iberville, soirée sociale de la Ligue de Tôle - remise des trophées.

le 20 mars: initiation au 1er degré des Chevaliers de Colomb à Saint-Malo.

Saint-Léon

On se souviendra du carnaval!

En fin de semaine, soient les 5 et 6 mars, avait lieu le Carnaval annuel organisé par les Chevaliers de Colomb.

Le temps n'était pas de la partie. Depuis plusieurs jours, de la brume, du verglas, et de la pluie fine étaient des nôtres. Mais, malgré le pluie qui tombait samedi, et malgré les routes glissantes, les activités débutèrent en après-midi par le "demolition derby".

Une vingtaine de voitures y étaient inscrites. Après deux heures de combat et les voitures massacrées, le vainqueur fut Henri Grenier. Un deuxième prix fut attribué à Julien Grenier. Un prix pour le chauffeur le plus agressif est allé à Luc Labossière.

Ensuite, à l'intérieur de la salle communautaire, eurent lieu des concours: pour les adultes, une levée de poids sur brouette. Chez les femmes, Yvette Talbot s'est montrée la plus forte en levant 700 livres.

Chez les hommes, Richard Grenier en a levé 1200 livres. Pour les enfants, il y avait une marche sur des boîte de conserves. Les gagnants furent Roland Comte pour les 5 et 6 ans, Christopher Grenier pour les 7 et 8 ans, Nadine Geirnaut pour les 9 et 10 ans et son frère Daniel pour les 11 et 12 ans.

En soirée, une messe animée par les jeunes du Philosophat de Saint-Boniface trouva une assemblée recueillie. Puis la danse du Carnaval à laquelle le couronnement de la reine - Doreen Geirnaut - eu lieu. Ses concurrentes étaient Gisèle Grenier et Carole Rondeau - toutes trois jeunes femmes mariées et mères de famille!

Un peu plus tard dans la soirée, on jugea les barbus. Henri Grenier remporta encore un 1er prix, et Roy Toupin a reçu le prix de consolation. Malgré le mauvais temps, il y avait salle comble pour ces activités!

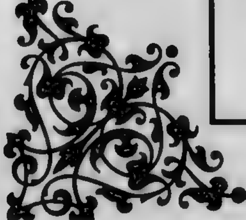
La journée d'activités préparées pour le dimanche, a dû être contremandée car une panne d'électricité paralysait tout le village. Plusieurs fermes avaient déjà manqué de courant durant la veille. On se souviendra du Carnaval 1983!

Marie C. LABOSSIÈRE

Un vrai désastre

La pluie glaçant les fils électriques a aussi glacé nos arbres, faisant peut-être de belles parures, mais qui se sont avérées trop lourdes, cassant beaucoup de nos beaux arbres.

Maintenant, nos abris-vents sont des monstres perçant les airs de leurs membres dénudés, et jonchant le sol de branches glacées prises dans les amas de neige glacée. Quel désastre! Quelle désolation!



"On prend les choses en main"

suite de la une

dans une année difficile économiquement, qu'en sera-t-il quand les choses se replaceront? Il ne fait aucun doute que votre journal tentera l'an prochain de faire augmenter le nombre de souscripteurs: cette année, moins d'un quart des lecteurs ont contribué à la campagne. Cela veut dire que les trois quart des abonnés de La LIBERTÉ lisent à chaque semaine sans participer financièrement. Cela n'est certes pas juste pour ceux qui donnent et plusieurs nous demandent en question la formule actuelle d'abonnement volontaire.

La direction du journal s'est engagée à poursuivre ses efforts pour améliorer le contenu de la publication au cours des mois prochains. Aussi, des projets sont en marche pour établir l'été prochain une infrastructure pour le Coup de pouce, soit une équipe provinciale de téléphonistes.

Un nouvel objectif pour la prochaine campagne sera fixé. Déjà, on sait que le 8e Coup de pouce sera mieux organisé. Par exemple, la campagne sera coupée en deux et ne durera que six semaines, de la mi-octobre à la fin novembre.

Le bilan final de la campagne de l'exercice en cours sera connu avec le rapport financier. La dernière étape de l'événement, le tirage de concours Coup de pouce (un voyage pour deux n'importe où au pays, gracieuseté de CP Air et de d'Eschambault) aura lieu lors de La Boustifaille, la soirée du 70e anniversaire le vendredi 15 avril prochain.

La Boustifaille

Comme c'est devenu l'habitude pour le journal et ses lecteurs de "prendre les choses en main", les organisateurs ont décidé de faire de La Boustifaille une expérience gastronomique tout à fait spéciale: nous mangerons avec les mains à la mode médiévale. Car à La LIBERTÉ depuis 1913, et de plus en plus, "On prend les choses en main".

Jean-Pierre DUBÉ

Endroit	Montants contribués	Nombre de souscripteurs	Nombre d'abonnés	% qui a contribué au 4 mars
Aubigny	155	8	36	22
Élie	255	18	77	23
Fannystelle	110	7	50	14
Haywood	163	11	71	15
Headingley	166	5	34	14
Ile-des-Chênes	575	42	152	27
La Broquerie	1 609	81	210	38
Laurier	165	8	58	13
Lorette	664	40	224	17
Morris	155	10	34	29
Notre-Dame-de-Lourdes	787	55	232	23
Otterburne	167	11	67	16
Parc Windsor	2 254	123	1140	10
Powerview	105	6	19	31
Richer	191			
Saint-Adolphe	537	26	127	20
Saint-Boniface	12 753	661	2462	26
Saint-Claude	794	49	254	19
Saint-Eustache	154	13	49	26
Saint-Jean-Baptiste	1 284	89	220	40
Saint-Joseph	151	11	40	28
Saint-Laurent	185	10	80	13
Saint-Lazare	220	12	88	14
Saint-Léon	518	34	55	39
Saint-Malo	769	49	196	25
Saint-Norbert	1 120	65	236	27
Saint-Pierre-Jolys	822	47	289	16
Saint-Vital	2 853	169	1067	15
Sainte-Agathe	805	51	122	41
Sainte-Anne-des-Chênes	1 481	88	444	19
Sainte-Rose-du-Lac	391	27	183	14
Somerset	422	27	142	19
Transcona	337	21	135	15
Winnipeg	4 371	226	1484	15
Total	42 500$	2 400	11 500	24%

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée,** au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Le colloque-assemblée annuelle des parents en fin de semaine

La FPCP a le mandat de trouver une structure

Les quelque 120 parents présents à l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents n'ont pas laissé planer d'ambiguïté: la Fédération doit assumer le rôle de leader dans le processus d'évolution d'un système scolaire pour les francophones. Car "les parents sont les premiers clients du système d'éducation".



La représentation régionale caractérise cette année le conseil de la Fédération: Raymond Poirier, président (Division Seine - Saint-Adolphe), Marthe Lemarbre, présidente sortante (Norwood - Précieux-Sang), Irma Grenier (La Montagne - Saint-Léon), Yvette Fluet-Gagnon, vice-présidente (Seine - Ile-des-Chênes), Rita Nadeau (Seine - La Broquerie), Marcel Lécuyer (Saint-Vital - Lavallée), Agnès Dubois (Seine - Saint-Norbert), Denis Marion (Saint-Boniface - Taché), Irène Dupuis (La Rouge - Otterburne) et Michèle Lagimodière-Gagnon (Seine - Lorette).

C'est le nouveau président de la FPCP, Raymond Poirier, élu sans opposition, qui le répète. D'après lui, les parents sont toujours les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Et pour des parents qui cherchent constamment à assumer le plus pleinement possible cette responsabilité, l'embûche de taille. C'est d'abord et avant tout le système scolaire actuel.

Ainsi, on veut que cesse l'ambiguïté sur le leadership à donner dans la question. L'an dernier, les parents réunis à Portage la Prairie avaient revendiqué un livre blanc sur les options disponibles au ministère de l'Éducation. Ils avaient aussi demandé à la Fédération de mobiliser le conseil des présidents d'organismes pour la lutte.

Cette fois, le constat est unanime: les organismes ont d'autres chats à fouetter tandis que la FPCP fait du problème de l'éducation francophone son pain quotidien.

Les parents sont aussi persuadés qu'ils auront un rôle essentiel à jouer dans une nouvelle structure. C'est, en effet, la tendance actuelle en éducation de confier aux parents la majorité des voix au niveau de conseils d'école comme c'est le cas au Québec. Un principe auquel on tiendra...

Toutefois, pour le moment, on se garde bien de se prononcer sur l'une ou l'autre alternative de modèles de structure administrative scolaire. La Phase II d'une étude sur le sujet par la firme CERECO, qui vient tout juste d'être publiée, présente essentiellement les modèles canadiens mais ne présente pas de recommandations sur le choix à faire. D'après Raymond Poirier, les francophones sont condamnés, encore une fois, à "inventer" une structure, suivant certains principes.



Les ateliers en fin de semaine: 1 - Les options au niveau des structures scolaires au Manitoba; 2 - L'ordinateur et son impact sur l'éducation; 3 - L'audio-visuel, véhicule de la langue; 4 - L'école secondaire, une place pour les parents. Pendant ce dur labeur, quelque 150 enfants s'amusaient autour de la piscine de l'hôtel.

Comme, par exemple, "le contrôle vertical des institutions scolaires d'un bout à l'autre, à partir de l'élaboration des cadres éducatifs dans chacune des écoles jusqu'au sous-ministre". Les quelques vingt comités réunis au colloque ont adopté une résolution voulant qu'un sous-ministre à plein titre soit nommé pour l'administration de l'éducation française.

Quant à choisir un mode de financement qui répondrait aux besoins, la politique de la Fédération favorise une participation plus importante de la province mais permet aussi de s'accomoder de l'arrangement actuel en autant que le pouvoir local soit plus représentatif des parents.

Pour ce qui est du reste de la formule actuelle, le président de la FPCP estime qu'il ne faut pas changer le système pour les anglophones et pour l'immersion si ces clientèles sont satisfaites. Car il n'est pas question pour les délégués à l'assemblée annuelle de partager un système francophone avec l'immersion.

En effet, dans cinq ans, ont proposé les membres de la Fédération, les Franco-Manitobains se retrouveraient minoritaires dans le système puisque 73 pour cent des inscriptions du côté francophone seront dans les programmes d'immersion.

La FPCP lancera donc dans les prochains mois une campagne de consultaion régionale sur le choix de la structure à adopter et le modèle à véhiculer politiquement.

Dans la perspective des élections scolaires de l'automne, la cohésion politique des 35 comités locaux de la Fédération sera encore une fois cruciale. Comme toujours, les parents ont élu un conseil fort qui, cette année, représentera les comités des cinq divisions scolaires.

Jean-Pierre DUBÉ

Saint-Jean-Baptiste

Le village devra se défendre

Nous autres, sur nos buttes de terre en campagne, le premier gros dégel du printemps ne nous inquiète pas, car l'eau disparaît vers la rivière. Des fois, ça revient, mais pas cette année, d'après les experts!

Au village, c'est une autre histoire! Avec les deux pouces et plus du weekend, les marres d'eau remplissaient fossés, jardins, cours, etc. partout à l'intérieur du village. L'eau remontait des égouts de cave dans certains cas et menaçait d'entrer par les fenêtres de sous-sol ailleurs.

Les gros gels de cette semaine vont retarder les dégâts pour quelques jours, mais il faudra que le village soit prêt à se défendre quand la belle température reviendra. Et les habitants du village qui pensaient être à l'abri de ces problèmes à l'intérieur de la digue!!!

En parlant d'inondations (ou de prévention plutôt) les 7 villages et municipalités de la vallée impliqués dans les négociations pour les digues semblent avoir gagné des points lors des dernières réunions avec la province.

Pour compléter le système de protection à un certain niveau (encore à déterminer), les autorités provinciales n'exigent plus que 5 pour cent du coût capital, équivalent à 20 000$ pour Saint-Jean-Baptiste et 5 550$ pour Letellier.

C'est une réduction de près de 112 000$ pour les deux villages et la municipalité de Montcalm, comparé aux propositions de l'an dernier. Reste à négocier la répartition des coûts du maintien des digues autour de 25%, que le travail soit fait par les autorités locales ou par la province.

Il faut être satisfait des récentes démarches de nos représentants, démarches qui assurent à nos communautés tous les programmes d'assistance économique que le fédéral avait menacé de retirer à la vallée si le problème des digues n'était pas résolu à sa satisfaction.

Florent BEAUDETTE

La Broquerie

Ce que veut dire le nouveau budget

La Commission scolaire de la Seine a finalement adopté son budget pour l'année 1983 et le moins qu'on puisse dire est que c'est un budget "compressif".

Ici à La Broquerie, ce sont les deux écoles françaises qui sont touchées, soit l'école secondaire et l'école Saint-Joachim. L'école secondaire perd 1 professeur - les profs devront enseigner 3½ cours par semestre plutôt que 3 comme c'est maintenant le cas.

À l'école Saint-Joachim, on fait face à une diminution d'environ ½ professeur, ce qui occasionnera probablement des combinaisons d'années pour les sujets majeurs aux niveaux 4, 5 et 6. Pour sa part, le personnel de La Broquerie Elementary demeure intact.

Le nouveau budget a aussi tranché dans les services d'orientation. Ces services tels qu'on les connait actuellement, disparaissent donc, victimes eux aussi des compressions budgétaires... comme d'ailleurs le cours de valeurs chrétiennes.

Rino OUELLET

Les Habs ont chaud

Au moment où nous allons sous presse, rien n'est encore perdu pour nos Habs, qui mènent la série éliminatoire contre Iles-des-Chênes trois parties contre deux.

Quand les Elks ont battu les Habs pour la première fois 4 à 0, on a vu du jeu plus violent qu'à l'habitude

Si les Habs gagnent la série, ils affronteront le gagnant du duel Sainte-Anne-des-Chênes - Niverville.

Calendrier

Le dimanche 13 mars - veillée canadienne animée par Ronald Valois à la salle du centenaire à 20h00, suivie d'un vin-fromage. Les billets au coût de 10$ sont disponibles à la Caisse Populaire, à la Banque canadienne nationale, à la Coop et à l'Épicerie Roy. Les profits de la soirée iront au Fonds de Construction.

Le mercredi 23 mars à 20h00 au Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste - réunion des familles Dupuis pour discuter les derniers détails du livre de famille. Contactez Gilbert Dupuis au 253-2912 à Saint-Boniface pour plus de renseignements.

Les dimanches 20 ou 27 mars - le repas de la faim.

Le mardi 29 mars de 15h00 à 19h00 - réception au Centre de Ressources de Saint-Pierre (rue Turenne) pour permettre à tous de rencontrer les travailleurs sociaux et de s'informer sur les services et programmes disponibles. (Message de Josette Lukowycz, Société d'Aide à l'Enfance de l'Est du Manitoba).

Vous avez dit Lavallée?

Chez les Lavallée, on a tous rigolé durant la dernière semaine. Pépère Raymond a bien taquiné son fils Gilbert, lui demandant ce qu'il faisait chez l'autre fils Roger pendant que Roger était absent.

Enfin, pour clarifier la situation, il faut préciser que Roger est bien le père de la petite Christine (voir Vie Sociale de La Liberté du 4 mars). Nous nous excusons auprès de tous les Lavallée, et remercions le bon Dieu que les familles concernées ont accepté notre "gaffe" sans nous faire un oeil au beurre noir!

Les souscripteurs du Coup de pouce

Alberta
Arthur Tellier

Altamont
Alex et Irène Grenier

Aubigny
Emerence Chartier

Barrows
Soeurs oblates

Brandon
Sr Valérie Gervais
Mme Mathurin Bellec
Bertha Cancade
François Guyot

Bruxelles
Jean et Mathilde Fifi

Camperville
École indienne

Colombie-Britannique
Georges Ledet
Paul et Diane Desmarais

Dauphin
Denis et Monique Lafond
Mme Nick Kuszak

Deleau
Maurice Nadeau

Dominion City
Jean Bouvet
Lucien et Thérèse Bouchard

Dufrost
Lucie Catellier

Dunrea
Guy Paradis

Elie
Hélène et Zéphirin Lachance
Réginald et Rita Bernardin
Raymond Fleury

Fannystelle
Emile et Florence Painchaud

Fisher Branch
Béatrice Ponchon

Giroux
Michelle Seidler
Les Frères Gagnon

Haywood
Madeleine Poirier
Anais Picton

Iles-des-Chênes
Lionel et Lucie Dupuis
Mathilda Trudeau
Dolorès Laurendeau
Guy et Yvonne Hogue
Jacques et Gabrielle Comeault
Hector et Gabrielle Dugas
M. et Mme Gérard Beauchemin
Raymond Arnould

La Broquerie
Marcel Mireault
M. et Mme Laurent Dubé
Dorothée Desrosiers
Roy Seidler
Ecole Secondaire de La Broquerie
Les Clercs St-Viateur
Paroisse St-Joachim
M. et Mme Dominique Courcelles
Edouard et Céline Gagnon
Louis et Irène Tétrault
Olivier et Denise Normandeau
Denise Savard
Ecole St-Joachim
M. et Mme Eddy Moquin
Dieudonné Véroneau
Pauline Piché
Anita Tétrault
Cécile Beaupré
Rino Ouellet
Noel Fournier
Alfred et Yolande Laurencelle
Nestor et Marie Gagnon
Eugène Verrier
Fabien et Thérèse Laurencelle
Gilbert et Gisèle Balcaen
J. G. Nadeau
Jean-Paul et Antoinette Bissonnette
Fernand Balcaen
Guy et Lilliane Gérardy
Arthur Gagnon
Jose Troisfontaines
Florence Torcutti

Laurier
M. et Mme Guy Deremiens

Letellier
Gérard et Yvette Damphousse
Alma Saurette

Lorette
Michèle Lagimodière-Gagnon et Rénald Gagnon
Luigi et Irène Cavallin
Léoda Lebrun

Le Pas
Pères oblats
Carmen Lorand

Marchand
Janine Dubé
et Marie-Line Dubé

Morris
André Marion

Notre-Dame-de-Lourdes
Roland et Anita Jamault
Bernadette Durand
Joseph Choiselat
Gérard M. Lévesque
Victor Pantel
Angélique Roch
Pierre Dacquay
M. et Mme Antoine Charrière
Germaine Dupasquier
René et Alice Badiou
M. et Mme Paul Roch

Ontario
L. A. Ferraton
M. et Mme Rosaire Tremblay
Roger Fréchette

Otterburne
Léonard Robidoux
Pierre et Evelyne Beaudoin
Paul Roy

Parc Windsor
Denis Labossière
Albert et Carmel Dubé
Maurice et Antonia Labelle
Dolores Aquin
Aimé Barsalou
Robert et Cécile Rey
Ed Renault
Simone Katsabanis
Claude et Suzanne Balcaen
Angèle Landry
Norbert Labossière
Maurice et Denise Préjet
Jeannette et F. Allard
Eveline Rheault
Fernand Combaz
Jean-Paul et Lucille Guénette
Yves Desautels
Joséphine Doucette
Thérèse Rocan
Céline Houde
Léopoldine Rioux
Marguerite Martin

Pilot Mound
Arnold Foidart

Pine Falls
Léonard Roy

Portage la Prairie
Pauline Chudzik
Irma Gobert
Oliva Rey

Québec
Louise Lafond
Gérard Blackeland

Richer
Irène Phaneuf
Adrien F. Ste Marie

Saint-Adolphe
Louis Legal
Les Filles de la Croix

Saint-Boniface
Ida Sylvestre
La Corporation archiépiscopale
C.R. de Saint-Boniface
Jean P. Bergeron
M. et Mme Ray De Jaeger
Irène Dauphinais
Soeurs des Sts Noms de J. et M.
Mme Françoise Remillard
Marie Mulaire
Lucien et Doris Rioux
Germaine Boily
Armand et Juliette Vielfaure
Aimé Boulet
Lorraine Bonnefoy
Flore Ayotte
Blanche Paillé
Marc Régnier
Diane Trudeau
Gilberte Lalonde
Joseph Philippot
Antoinette Fraser
Lorraine Ross
Sylvie Barsalou
J. Albert Vachon
Georges et Juliette Hébert
Hector Lévêque
Régina Dionne
Madeleine Gosselin
Bernadette Jounot
Marie-Adèle Fontaine
Entreprise Erie Ltée
J. E. Lussier
J. Laurendeau
J. Poitras
David et Huguette Dandeneau
M. Préfontaines
Mlle Ragot
Odilon Larochelle
Céline Pauwels
M. et Mme Hervey Fisette
M. et Mme Vic Guigné
Rachel Lachance
Mme Louise Yvon Vallières
Lina Verrier
Jules et Suzanne Chartier
Louis Gobin
Cécile Lacroix
Cécile Dégagné
Noel Alarie
Denis Chouinard
Benoit Chabauty
Janine Labelle
Roland Lafond
Rose Hébert
Jeanne Laforme
Maxime Desaulniers
Georges Saraillon
Denis et Berthe Legal
Agathe Gariépy
Elise Van Humbeck
Françoise Belair
Berthe Belair
J. L. Gauthier
Denis et Françoise Morier

Saint-Claude
Hélène Goulet
Gabrielle Arbez
Mme Marcel Bellec
Adèle Laurent
Guy et Cécile Fournier

Saint-Georges
Jacques Dupont
M. et Mme René Vincent
Lucie Papineau-Carlson

Saint-Eustache
Wilfrid Bernardin
Mme Alma Richard
Louise Beaudin

Saint-Jean-Baptiste
Blanche Rajotte
Denis Clément
Alice Normand
Léandre et Angéline St-Godard
Denise Marion
Albert et Jeannine Fillion
Paul et Jeannette Gilmore
Gérard et Irène Dupuis
Yvette Fillion
Flora et Eva Dupuis
Roger Henri Bérard
Edmond Bouchard
Paul et Ethel Comeault
Lucille Garand
Jacques et Monique Daneault
Lucien et Alice Baril
Richard et Denis Baril
Roméo et Lorraine St-Godard
Mme Georges Beaudette
Berthe Goertzen
Rhéal et Elise Ayotte
Fernand St-Amant

Saint-Joseph
Ovila Bissonnette
Renald et Lorraine Parent
Lionel Parent

Saint-Laurent
Jean Chaboyer
Ernest Hamel

Saint-Lazare
Joseph et Rita Deschambault

Saint-Léon
Lucille Rondeau
Albert Grenier
Charles Martel
Rita et Armand Grenier
Edmond et Antoinette Grenier
Clarisse Talbot
Gilbert et Estelle Comte
Etienne Rondeau
Antonio Grenier

Saint-Malo
Antoine Gosselin
Cyrille Hébert
Bernadette Morin
Bernadette Gosselin
Emma Gosselin
Clara Maynard
Joseph Trudel

Saint-Norbert
J. Alex Lemoine
Diane Vigier
M. et Mme F. Sherwood
Roger Gagné
Clément et Yvonne Privé
Aurèle et Elise Tellier
Monique Marcoux
Rénald Gariépy
Michelle Larose-Kuzenko

Saint-Pierre-Jolys
Louis Joubert
Mme Germaine Sabourin
Mme Flavie Rodrigue
Bernard et Diane Gagné
Aimé Rivard
Laura Martel
M. et Mme Fernand Lavergne
Marcel Côté
Marguerite Mulaire

Saint-Vital
Gabrielle Benoit
Denis Comeault
M. et Mme Albert Fontaine
Hilaire Durand
Gerry et Annette Breton
Jeanne Pantel
Paulette Martel
J. Henri Guilbault
Donat J. Dupas
Bernard Lagacé
Hélène Grégoire

Sainte-Geneviève
Jacques et Laurette Desorcy

Sainte-Rose-du-Lac
Mme Israël Pelletier
Henriette Clément
Mme A. Lapointe

Selkirk
Laurel Sarginson

Somerset
O. Ostrowski
Marcel Dufault
Célina Poirier
Guy et Huguette Boulet

Steinbach
Glenn Loewen
Robert Gauthier

Toutes-Aides
René et Jeanne Bretecher
Gisèle et Marcel Lacroix
Brenda Batzel
Simone Bachinsky

Sainte-Agathe
Ida Joyal
Victor Dumesnil
Ida Lemoine
Clovis et Lucia Baudry
Jean-Charles Fontaine

Sainte-Anne
Marie et Paul St-Vincent
Germain et Carmelle Desrosiers
Jean-Paul et Irène Lemoine
Jos Charrière
Jos Champagne
Gérard et Emi Tougas
Gracia Godin
M. et Mme Fortunat Magnan

Transcona
Gloria De Speigelaere
Brenda Beaulieu
Eveline Grégoire

Treherne
Maurice et Henriette Pantel

Vermette
Laurent et Yvette Gagnon
N. et T. Jolicoeur

Winnipeg
Louise Plamondon
Koenraad Lindner
Hélène Piché
Monique Beaudette
Willa Jean Reddig
Marie A. Regnier
William Temereski
Marie Maguet
Laurette Gallant
V. Aluminiev
Annette Michaud
Diane Payment
Verna Polcyn
V. J. Jensen
M. et Mme Tsiu-A-Sane
Armand Desautels
Marcelline Guimond
Frank et Josephine Smart
Blanche LaFrance
Les Révérends Pères oblats
Agnès Landry

Roma et Fred Bourrier
Antonia Pelland

Jeanne Pickard
Mme M.A. Belleville
Phéliza Dupuis
Joseph Cahill
Roger V. Lemoine
Reina Ross
Marie Bouchard
Alain Girardin
Carmen Prokopowich

Rolande Kendall
Alfred Clavelle
Filles de la croix
Louise Cloutier
Albert Guay
Gaetan et Claudette Roy
Dorothée Lussier
Beverley Smith
J.-R. Léveillée
Albini et Alma Toupin
Daniel Beaulieu
George Teskey
Marcel Graveline

A. Marie Bernard
J. J. Grenon
Raymonde Philippot
Pierre et Yvonne Levesque
Manuel Santos
Pheliza Dupuis
Mme Yvonne Rodrigue
Roméo Bessett



*Félicitations à **Napoléon et Madeleine Boulet**, les heureux gagnants de la Chevette 83, tirage organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Boniface.*

En compagnie du Voyageur officiel et de sa dame, le Grand Chevalier et son épouse reçoivent les clefs de l'animateur, Ronald Valois, à l'Auberge du violon lors de la clôture du Festival du Voyageur.

BIENVENUE

À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Message du président, M. Léo Robert

Au nom du conseil d'administration, messieurs Roger Dubois, Daniel Fortier, Majella Boissonneault, Daniel Boucher, Charles Gagné, Fernand Rondeau, Rémi Smith, et mesdames Stella Archambault et Gilberte Proteau, je vous souhaite la bienvenue à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

"Soyez du nombre", voilà le thème de notre rencontre. La journée se divise en deux: la première partie, soit le matin et l'après-midi, sera celle d'affaires, d'informations et de consultations, et en soirée, se déroulera la partie du "bon manger, bon vin et bonne musique". Tout en se délassant, on rencontrera des amis et des connaissances des autres régions du Manitoba.

Pendant la journée, nous discuterons bien sûr de choses comme des structures possibles pour le contrôle de nos écoles, du comité multiculturel et notre implication possible, de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba, de construction ou de réaménagement... Mais, nous voulons discuter du vécu en français en région et comment se traduisent ces grands dossiers pour le francophone de Saint-Jean-Baptiste ou de Somerset, de Saint-Lazare ou de Saint-Vital, de Saint-Georges, de Saint-Laurent, de La Broquerie...

Et c'est pour cela que je dis "Soyez du nombre" car la représentativité et l'efficacité de votre organisme dépendent de vous et non pas seulement d'un conseil d'administration élu et de quelques employés. Les gouvernements sont prêts à nous rendre nos services en français. C'est à nous de continuer à les exiger et de s'en servir.

Et le Prix Riel! "Soyez du nombre" de ceux qui témoigneront de cet événement historique, le dévoilement du Prix Riel et ses premiers méritants. Par la suite, les Boss sauront nous faire chanter et danser sur leur musique si populaire.

Votre place est là! Soyez du nombre!

Ordre du jour

8h30 - Inscription

9h30 - Mot de bienvenue par le président, M. Léo Robert
- Élection du président d'assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal 1982

9h45 - Discours du président, M. Léo Robert

10h00 - Rapport d'activités 1982-83
- Planification 1983-84 des secteurs communautaire, économique et politique
- Proposition sur la programmation 1983-84

11h20 - Ratification des changements aux règlements généraux (parus dans La Liberté du 18 février 1983)

12h00 - Dîner

13h30 - Rapports financiers 1981-82 et état financier au 31 décembre 1982

13h45 - Session ouverte
- Propositions de l'assemblée

15h30 - Élections aux postes de: président, 1er vice-président, et quatre conseillers

16h15 - Café

16h30 - Orateur invité: M. Serge Joyal, ministre du Secrétariat d'État

17h30 - Cocktails

18h30 - Banquet
- Présentation du Prix Riel
- Résultat des élections

21h00 - Soirée dansante avec "Les Boss" jusqu'à 1h30.

SOYEZ DU NOMBRE

le samedi 19 mars 1983, au Rendez-Vous, 768 avenue Taché, St-Boniface

Procès-verbal

de la réunion général annuelle de la Société franco-manitobaine les 20 et 21 mars 1982 au Collège universitaire de Saint-Boniface

Le samedi 20 mars

La Présidente, madame Gilberte Proteau, déclarait la réunion générale annuelle de la Société franco-manitobaine officiellement ouverte.

Après le mot de bienvenue, madame Proteau rappelle que l'an passé un nouveau format d'assemblée avait été essayé et que suite aux réactions positives il fut décidé de procéder de la même manière en maintenant deux objectifs, soit d'informer les membres des réalisations de 1981 d'une part et d'autre part, leur proposer une planification pour 1982. Ce travail se fera en ateliers, soit:
a) Développement communautaire
b) Développement économique
c) Éducation préscolaire
d) Planification et Recherche.

Les rapports de ces ateliers et les propositions votées en ateliers seront soumis à l'assemblée générale le dimanche matin 21 mars.

Le dimanche 21 mars

Madame Gilberte Proteau, présidente, accueille et souhaite la bienvenue aux membres réunis en assemblée et présente les invités spéciaux de la Société franco-manitobaine ainsi que les membres du conseil d'administration et du personnel. Ensuite, la Présidente, au nom du conseil d'administration, propose comme président d'assemblée monsieur Émile Péloquin, appuyée par M. Edmond Beaudry. — Tous en faveur — Adopté. —

Le président d'assemblée donne quelques précisions sur les procédures qu'il utilisera tout au long de cette réunion:

— Tout membre peut poser autant de question et de clarification qu'il veut, cependant aucun débat ne doit avoir lieu avant qu'une résolution soit présentée. Tout membre ne pourra parler qu'une seule fois sur une résolution à l'exception du proposeur qui pourra clore le débat à moins que la question ne soit demandée par l'assemblée.
— Toute résolution ne requiert qu'un vote majoritaire, soit 50%.

1) Ordre du jour

M. Péloquin propose l'ordre du jour paru dans La Liberté avec les modifications suivantes:
1) Sous l'item "Rapport des ateliers" ceci comprendra — Étude et adoption des programmes préparés par les ateliers.
2) Certains items seront à heure fixe, soit le dîner à midi; les souhaits de la F.F.H.Q. par Mme Jeannine Séguin, à 13h30; et la conférence du Premier Ministre, monsieur Howard Pawley, à 15h45
3) Les élections se situeront donc à l'intérieur de ce programme sans toutefois pouvoir fixer l'heure exacte.

Le président demande que cet ordre du jour soit proposé; ce qui est fait par M. Edmond Beaudry, appuyé de M. Bohémier; l'assemblée l'adopte.

2) Adoption du procès-verbal 1981

Proposé par le Secrétaire-trésorier, M. Robert Rey:
— Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des 21 et 22 mars 1981 soit accepté avec cependant les deux corrections suivantes: lire: Élus par acclamation — *Mme Gilberte Proteau, présidente et *M. Léo LeTourneau, 1er vice-président pour un terme de deux ans.
Mme Denise Fournier appuie et l'assemblée l'adopte.

3) Rapport financier

M. Robert Rey propose que le rapport des Vérificateurs de la firme Forest, Guénette, Chaput pour l'exercice financier du 1er avril 1980 au 31 mars 1981 soit accepté tel que publié; appuyé de M. Charles Lemay. — ADOPTÉ.—

Il est proposé que la firme Forest, Guénette, Chaput soit retenue pour fin de vérification des livres comptables pour l'année financière 82-83. Proposé par M. Marcel Lécuyer, appuyé de M. Laurent Bisson. — ADOPTÉ. —

4) Rapports des ateliers

a) Développement communautaire

par M. Léo Robert qui propose l'adoption de la planification 82-83 de ce programme. Appuyé de M. Gérard Desrosiers.

Amendements proposés par l'atelier:

1) Dossier urbain - 3ème objectif: "Inciter les communautés à demander et utiliser les services offerts en français".
**Proposé par M. Majella Boissonneault — Appuyé par M. Gérard Gagnon*
- Que cet objectif devienne un dossier provincial pour la S.F.M." — ADOPTÉE. —

La planification pour le développement communautaire est adoptée telle qu'amendée.

Autres résolutions:

1) *Proposé par Carmel Dubé - Appuyé par Omer Chartier*
- Que la S.F.M. approche le conseil d'administration du Festival du Voyageur afin d'inciter les centres d'accueillir tout le monde, en français d'abord. ACCEPTÉE. —

2) *Proposé par Yvette Gagnon - Appuyée par Denise Fournier*
- "Que la S.F.M. transmette au Bureau de l'Éducation Française la demande de déterminer la qualité d'enseignement en français et qu'un standard soit établi et accepté pour toutes les écoles françaises."

Proposé par Léo LeTourneau - Appuyé par Charles Lemay - Que cette motion soit référée au conseil d'administration de la S.F.M. pour étude et recommendation pour la prochaine assemblée annuelle. ACCEPTÉE. —

b) Développement économique

par M. Gérald Pantel qui propose que le programme en économie pour l'année 1982-1983 soit accepté - Appuyé par M. Adrien Moquin.

Amendements proposés par l'atelier:

1) *Raymond Lafond - Hélène Bulger*
Au dossier #1, Club de placement - ajouter un objectif "D"
- "Que la S.F.M. identifie et fasse connaître le total des actifs des clubs de placement et en donne des détails en précisant le genre de placement". ADOPTÉE. —

2) *Proposé par Aimé Tétreault - Appuyé de Fernand Rondeau* Au dossier #3, Développement économique rural - ajouter sous l'item:
a) Développement économique en régions rurales un nouvel objectif:
"Mettre la pression sur les divisions scolaires pour les encourager à faire leurs achats à l'intérieur de la division". ADOPTÉ —

3) *Proposé par Aimé Tétreault - Appuyé de Lise Garreau*
Au dossier #5, Activité économique en général - ajouter l'objectif "D":
"Établir un programme d'éducation chez nos jeunes dans les écoles afin de les informer du pouvoir économique découlant de l'achat chez nos gens francophones" MOTION DÉFAITE. —

4) *Proposé par Robert Rey - Appuyé par Fernand Rondeau*
"Que la planification proposée soit adoptée telle qu'amendée. ADOPTÉE. —
Commentaire par Gérard Gagnon qui suggère que pour l'année prochaine une autre colonne soit ajoutée pour indiquer un budget par chaque objectif.

Autres résolutions:
Proposé par M. Guy Jubinville - Appuyé par M. Raymond Poirier
— "Que la S.F.M. demande à des institutions publiques ou privées telles la Banque fédérale de développement, le YMCA, etc., de transmettre leurs informations au public dans les media francophones". ADOPTÉE. —

c) Éducation préscolaire

par Mme Marthe Lemarbre qui propose l'adoption du programme en éducation préscolaire pour l'année 1982-83 tel que présenté. Appuyé par M. Michel Lachiver.

Amendements proposés par l'atelier:

Dossier #1: Promotion d'un réseau de groupes préscolaires Objectif C: Moyens proposés C: "Maintenir les contacts avec l'agent de développement social du Secrétariat d'État."
Proposé par Pat Turenne - Appuyée par Chantal Gonnord
Ajouter:
"Ministère de l'Éducation, Ministère de la Santé, Bureau de l'éducation française." ADOPTÉ. —

Dossier #2: Ressources pédagogiques pour éducatrices et parents d'enfants d'âge préscolaire:
Objectif A: Moyens proposés A:
Ajouter au 1er amendement:
Proposé par Gérard Gagnon - Appuyé de Michel Lachiver
"Que le conseil de la S.F.M. "recommande à la Fédération provinciale des comités de parents" de faire une campagne de sensibilisation auprès des animatrices du préscolaire et des parents au sujet de la nécessité d'assister aux cours en animation préscolaire du Collège communautaire de Saint-Boniface et aux ateliers planifiés par la S.F.M." ADOPTÉ. —

*(*Sous-amendement: proposé par Léo LeTourneau appuyé de Edmond Beaudry. ADOPTÉ. —)*

MIDI - Levée de la réunion; reprise des délibérations, comme prévu à 13h30.

5) Souhaits de la F.F.H.Q. par Mme Jeannine Séguin

Mme Gilberte Proteau présente Mme Jeannine Séguin, présidente de la F.F.H.Q. Mme Séguin remercie la présidente de la S.F.M. et les organisateurs de l'assemblée annuelle pour l'avoir invitée et fait le point sur le rôle que joue actuellement la F.F.H.Q. et également présente de façon sommaire les dossiers prioritaires qui commandent l'action de la F.F.H.Q.

6) Suite - Rapport des ateliers

c) Éducation préscolaire (suite)

2ème amendement:
Proposé par Rose Sawchuk - Appuyée par Chantal Gonnord
"Que le conseil de la Société franco-manitobaine prépare un mémoire et fasse pression auprès des gouvernements provincial et fédéral au sujet de la formation des enseignants au niveau préscolaire et des "responsables de garderies" et que des critères d'embauche soient établis. ADOPTÉ. —

(*Sous-amendement: *proposé par G. Lécuyer - Appuyé de G. Gagnon ADOPTÉ. —*

Autre résolution:
Proposée par Rose Sawchuk - Appuyée par Michel Lachiver
"Que le conseil de la Société franco-manitobaine s'assure que les démarches continuent entre la S.F.M. et la F.P.C.P. afin que le dossier éducation préscolaire soit transféré à la F.P.C.P.

(*Amendement à cette résolution: *Proposé par Léo LeTourneau - Appuyé de J.-M. Taillefer*
Ajouter: *"Dans un délai de six mois" ADOPTÉ. —)*
La résolution est adoptée telle qu'amendée.

d) Politique

La planification 82-83 dans le secteur "Planification & Recherche" est proposée à l'adoption par le président d'atelier Gérard Archambault qui est appuyé par Edmond Beaudry et les explications seront données par la présidente de la S.F.M., Gilberte Proteau.

Dossier #4 - Communications
Ajouter: "Moyen(e)"
Proposé par Rémi Smith - Appuyé de Charles Leblanc
"Que la S.F.M. tente d'obtenir ou organise une réunion publique pour faire connaître aux gens intéressés les implications des récents changements techniques et technologiques dans le domaine de télécommunications en général." ADOPTÉ. —

Dossier #6-1
Ajouter: "Moyen (b)"
Proposé par Jean-Marie Taillefer - Appuyé par Pierre Laurencelle
"Que cette phase de recherche qui sera accomplie en collaboration avec la F.P.C.P., les E.F.M. et les C.E.F.M. soit ensuite présentée pour consultation publique avant de la présenter à qui de droit." ADOPTÉ. —

Dossier #6
Ajouter "Objectif 6.3"
Proposé par Gilbert Sabourin - Appuyé par Omer Chartier
"Dans l'éventualité d'une restructuration du ministère de l'éducation, que la S.F.M. voit avec les autres organismes impliqués (voir E.F.M., C.E.F.M., F.P.C.P.) que les besoins et les services de l'éducation française soient reconnus et respectés." ADOPTÉ. —

Dossier #13
Ajouter "Moyen (e)"
Proposé par Gilbert Sabourin - Appuyé par Monique Hébert
"Afin de recruter des candidats pour les nominations (à être comblées) aux différentes conseils nommés par la S.F.M., que la S.F.M. publie dans les media les postes à être comblés ainsi que les critères souhaités des candidats."
(*Amendement: *Proposé par Gilberte Proteau - Appuyé de M. Ouellette SUPRIMER: "à être comblées" ADOPTÉ. —)*
La proposition est adoptée telle qu'amendée.

7) Remerciements de la Présidente sortante

Mme Gilberte Proteau adresse ses remerciements aux Franco-manitobains assemblés en réunions annuelle de l'appui qu'ils lui ont accordé depuis deux ans, de l'intérêt porte envers la Société franco-manitobaine, du travail fait pour les francophones au Manitoba. De plus, Mme Proteau désire remercier les membres du conseil d'administration qui l'ont secondée et le personnel de la S.F.M. en soulignant tout particulièrement la directrice générale, madame Lucille Roch. Elle termine en adressant ses sincères remerciements à son mari, M. Guy Jubinville, et à sa famille. — Chaleureux applaudissements de l'assemblée.

8) Élections

Président d'élections
M. Léo LeTourneau propose M. Raymond Lafond comme président d'élections; M. Gilbert Sabourin appuie. ADOPTÉ. —

Rapport du président du comité des candidatures.

M. Fernand Marion remercie les membres qui ont travaillé avec lui sur ce comité, soit: Mme Stella Archambault de Ste-Anne; Mme Lucienne Boucher de Ste-Anne; M. Omer Fontaine de St-Pierre-Jolys; M. l'Abbé Louis Laurencelle de St-Léon.

Le Comité des candidatures propose:
— à la présidence
 - M. Léo Robert, professeur au Précieux-Sang
— à la 1ère vice-présidence
 - M. Roger Dubois, psychologue scolaire à St-Norbert
 - M. Albert Déquier, homme d'affaires de St-Malo
— à la 2ème vice-présidence
 - M. Daniel Fortier, étudiant au Collège St-Boniface
 - Mme Marie-Marthe Guénette, employée à l'O.N.F.

État financier (Année terminée le 31 mars 1982)

Rapport des vérificateurs

Le président et l'exécutif,
Société Franco-Manitobaine,
St-Boniface, Manitoba.

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de capital, Administration et programmes au 31 mars 1982 ainsi que les états de revenus et dépenses, Fonds de capital et Administration et programmes pour l'année terminée à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de votre société au 31 mars 1982 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, sauf que la méthode de comptabilité d'exercice au lieu de la méthode de caisse fut utilisée.

St-Boniface, Manitoba,
le 21 juin 1982.

Forest Gauvreau Chopot
Comptables agréés

Bilan (au 31 mars 1982)

Fonds de capital

ACTIF		
Fonds en dépôt		
— La Centrale des Caisses Populaires		
Compte perception — Note "2"		$14,021
Comptes recevable		1,030
		15,051
Placements		
Bons du Canada — Note "2"	$ 7,000	
Prêts — Presse Ouest Ltée	16,500	
Prêts — La Maison Franco-Manitobaine Ltée	52,550	76,050
		$91,101
PASSIF		
À court terme		$ —
Surplus		
Solde, au début de l'année	$82,546	
Surplus de l'année — Note "3"	8,555	91,101
		$91,101

Administration et programmes

ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à la Centrale des Caisses Populaires		$ 4,756
Comptes recevables		2,180
		$ 6,936
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes payables		$ 11,282
Surplus (déficit)		
Solde, au début de l'année	$(28,732)	
Surplus de l'année — Tableau "3"	24,386	(4,346)
		$ 6,936

Notes explicatives

NOTE "1" *Commentaires et pratique comptables*
Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus mais cependant la méthode de comptabilité d'exercice fut utilisée pour l'année alors que la méthode de caisse était utilisée au cours des années précédentes.
Les achats de matériel et d'équipement sont portés aux dépenses de l'année.

NOTE "2" *Fonds de capital*
Les fonds en dépôt à la Centrale des Caisses Populaires, compte perception au montant de $14,021 et les bons du Canada au montant de $7,000 sont logés en garantie à la Centrale des Caisses Populaires pour les lignes de crédit de la société et de Presse Ouest Ltée.

NOTE "3" *Surplus de fonds de capital*
Les revenus de l'année pour le fonds de capital sont:

Intérêts	$7,525
Dons et divers	1,030
	$8,555

États de revenus et dépenses (année terminée le 31 mars 1982)

Administration et programme

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'État		$615,000
— Secrétariat d'État — projets spéciaux		43,345
Octrois — Gouvernement du Québec		15,450
Secrétariat et divers		5,075
Assemblée annuelle		4,995
Revenus des programmes		6,385
		$690,250
Dépenses		
Frais généraux de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	$ 72,283	
Impression, timbres et papeterie	33,232	
Loyer	22,200	
Assemblée annuelle	21,778	
Téléphone et télégramme	11,378	
Achats d'équipements et location	9,107	
Représentations et réunions	6,326	
Frais professionnels et assurances	5,139	
Annonces	2,748	
Frais de déplacements	1,695	
Cotisations et dons	817	
Frais bancaires	434	$187,137
Support aux programmes		
Salaires et avantages sociaux	$ 42,571	
Frais de déplacements	1,558	
Livres, journaux et revues	453	44,582
Développement communautaire		
Salaires et avantages sociaux	$ 90,301	
Réunions et rencontres	6,131	
Frais de déplacements	5,146	
Coordonnateur locaux	4,355	
Bureaux régionaux	3,495	
Publicité	1,658	111,086
Développement économique		
Salaires et avantages sociaux	$ 76,647	
Publicité	7,501	
Frais de déplacements	4,797	
Réunions et rencontres	4,337	
Bureaux régionaux	3,813	97,095
Développement loisirs		
Salaires et avantages sociaux	$ 18,870	
Projets d'animateur	5,887	
Personnes ressources	3,145	
Frais de déplacements	1,891	
Publicité	1,163	
Réunions et rencontres	87	31,043
Développement préscolaire		
Salaires et avantages sociaux	$ 21,574	
Publicité	3,201	
Personnes ressources	2,610	
Centre de ressources	2,004	
Réunions et rencontres	841	
Frais de déplacements	835	31,065
Planification et recherche		
Salaires et avantages sociaux	$ 58,293	
Recherche, documentation et diffusion	12,366	
Personnes ressources	7,071	
Réunions et rencontres	4,957	
Projet concertation	4,492	
Frais de déplacements	2,722	
Publicité	2,346	92,247
Information		
Salaires et avantages sociaux	$ 25,529	
Publicité	6,109	
Recherches et documentation	1,676	
Réunions et rencontres	659	33,973
Perfectionnement des cadres		
Activités et programmes		7,294
Projets spéciaux		
Étude du système scolaire au Manitoba	$ 10,000	
L'Article 23 de l'Acte du Manitoba		
Personnes ressources	16,548	
Frais de déplacements	3,449	
Réunions et rencontres	345	30,342
		665,864
Excédent des revenus sur les dépenses de l'année		$ 24,386

Réalisations et planification

PLANIFICATION ET RECHERCHE

DOSSIER: Rencontres avec les politiciens du gouvernement fédéral

OBJECTIF: S'assurer que les besoins des Franco-Manitobains soient bien compris au niveau du gouvernement fédéral.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Rencontres avec: - Secrétaire d'État - Serge Joyal - Ministre de la Justice Mark McGuigan - Membre de l'Opposition - Jake Epp - Parti Néo-démocrate - Ed Broadbent, chef, et Messieurs Murphy et Keeper - Membres du Sénat - Messieurs les Sénateurs Guay, Molgat, Roblin, Flynn et Nurgitz - Plusieurs hauts fonctionnaires.	Continuer les rencontres régulières avec: - les chefs des partis politiques - les députés - les sénateurs - les membres de l'opposition

DOSSIER: Constitution canadienne

OBJECTIF: Garantir une interprétation favorable pour les francophones de l'Article 23 de la nouvelle Constitution canadienne.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Appui donné à la F.F.H.Q. dans ses tentatives de présenter un cas typique devant les tribunaux et d'être inscrit à la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la Constitution.	Continuer à appuyer la F.F.H.Q. en faisant l'étude de cas de Cour possible et d'être inscrit à la prochaine conférence fédérale-provinciale.

DOSSIER: L'Article 23 de l'Acte du Manitoba.

OBJECTIF: Faire accepter l'enchâssement de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba dans la Charte des droits collectifs.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Avons poursuivi nos revendications auprès du gouvernement fédéral afin qu'il accepte d'enchâsser les points majeurs de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba dans la Charte des droits collectifs.	Poursuivre les démarches pour faire accepter l'enchâssement de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba dans la Charte des droits collectifs.

DOSSIER: Cas Bilodeau

OBJECTIF: Faire déclarer obligatoire l'Article 23 de l'Acte du Manitoba.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Sommes intervenants à la Cour Suprême dans le cas Bilodeau.	Continuer à appuyer le cas Bilodeau.

DOSSIER: Communications

OBJECTIF: Voir au développement d'un réseau de cablo-diffusion qui relierait les centres canadiens-français.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- Interventions auprès du CRTC et du Ministre Fox. - Participation à une expérience pilote avec la FFHQ dans le projet Télidon (Infomart). - Appui donné aux Franco-Manitobains qui veulent développer un réseau de cablo-diffusion reliant les centres francophones.	- Encourager les efforts pour le développement d'un réseau de cablo-diffusion dans les centres francophones. - Continuer nos interventions auprès du Ministre Fox et du CRTC.

DOSSIER: Rencontre avec les politiciens du gouvernement provincial

OBJECTIF: Sensibiliser les politiciens aux besoins des Franco-Manitobains et s'assurer qu'ils comprennent le sens de nos revendications.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Rencontres avec: - Procurer général - Roland Penner - Ministre des Affaires urbaines et culturelles - Eugène Kostyra - Ministre de la Santé, Sports & Loisirs - Laurent Desjardins - Ministre du développement économique - Muriel Smith - Ministre des Affaires municipales - Pete Adam - Président du caucus - Gérard Lécuyer - Membres de l'opposition - Sterling Lyon, chef, Gerry Mercier, Brian Ransom, Bud Sherman, et Garry Filmon et autres - Bon nombre de fonctionnaires.	Continuer les rencontres avec le Premier ministre, les membres du Cabinet, les députés, les membres de l'opposition du gouvernement provincial.

DOSSIER: Partie III de l'Acte de la Ville de Winnipeg concernant les langues officielles.

OBJECTIF: Assurer une loi des langues officielles de Winnipeg qui soit fonctionnelle et adaptée à la situation d'aujourd'hui; inclure St-Norbert dans la loi.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- Recherche pour identifier les services devant être offerts en français par la Ville de Winnipeg et pour identifier les postes devant être déclarés bilingues. - Comité formé pour élaborer des amendements à la Partie III. - Rencontre avec le Ministre des Affaires urbaines pour discuter des amendements proposés.	- Terminer la recherche d'identification - Impliquer les citoyens de St-Boniface, St-Vital et St-Norbert - Présenter les amendements proposés au conseil de la Ville de Winnipeg et au gouvernement provincial pour adoption.

DOSSIER: Article 23 de l'Acte du Manitoba

OBJECTIF: Élargir la portée de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Discussions intenses avec le gouvernement provincial afin d'en arriver à un élargissement quant à la portée de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba.	- Poursuivre les négociations avec le gouvernement provincial afin d'élargir la portée de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba. - Continuer à informer et à consulter la population franco-manitobaine dans ce dossier.

DOSSIER: Éducation

OBJECTIF: Voir à ce que les écoles françaises soient gérées par la communauté francophone.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- Recherche sur différentes options en ce qui concerne la gestion des écoles françaises par les Franco-Manitobains. - Étude du document avec les CEFM, EFM et la FPCP et mise en commun d'un plan d'action pour la diffusion du document CERECO.	- Assumer la coordination des quatre organismes qui sont impliqués et établir ensemble les étapes à suivre dans ce dossier. - Voir à ce qu'il y ait concertation de la population

OBJECTIF: Assurer un financement équitable pour l'éducation française au Manitoba.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
Présentation d'un mémoire à la Commission Nicholls en collaboration avec les CEFM, EFM, et la FPCP soulignant les principes de base en ce qui a trait à l'éducation française et le financement du fédéral et du provincial.	- Donner suite à ce mémoire et préparer les étapes nécessaires pour faire des recommandations au gouvernement provincial. - Continuer la concertation avec les autres organismes impliqués dans le dossier. - Continuer les pressions initiées en 1981 auprès des gouvernements afin d'assurer un financement équitable de l'éducation française au Manitoba.

DOSSIER: Multiculturalisme

OBJECTIF: Voir à ce que l'implantation d'un comité interculturel au Manitoba respecte les intérêts des Franco-Manitobains.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- Rencontre avec le Ministre Eugène Kostyra - Rencontre avec les organismes francophones - Organisation de débats publiques - Présentation d'un mémoire au comité intérimaire sur le multiculturalisme.	- Continuer à étudier les implications d'un comité interculturel pour les francophones. - Faire la concertation nécessaire auprès des organismes. - Encourager le débat de la question au sein de la population francophone.

DOSSIER: Bibliothèque

OBJECTIF: Définir les structures nécessaires pour un meilleur service de bibliothèque en français à travers la province.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- Étude en vue de recommander des changements spécifiques. - Formation d'un comité ad hoc composé de représentants de la province du Manitoba, de la Ville de Winnipeg et de la S.F.M. - Rencontres avec Ministre des Affaires culturelles et avec le comité de la bibliothèque de la Ville de Winnipeg.	- Mettre sur pied une structure adéquate avec la participation des différents paliers gouvernementaux et la population franco-manitobaine. - Inciter la population francophone à utiliser les services.

DOSSIER: Activités en région rurale

OBJECTIF: Seconder les efforts des officiers municipaux bilingues dans le domaine du développement économique et communautaire

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- Appui suite aux demandes des régions. - Concertation des efforts dans la Rouge et la Seine. - Trois rencontres régionales. - Pression exercée auprès du ministère pour l'élaboration d'une politique des services en français pour les municipalités identifiées.	- Organiser rencontres régionales. - Organiser rencontre provinciale. - Continuer l'appui suite aux demandes, selon les ressources disponibles. - Continuer d'exercer une pression auprès du Ministère des Affaires municipales pour les services en français.

DOSSIER: Élections municipales et scolaires

OBJECTIF: S'assurer que les candidats dans les municipalités et divisions scolaires à concentration francophone soient connus par l'électoral francophone.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
	Identifier les candidats et leur plateforme électorale pour ces municipalités et divisions scolaires et en faire publication dans La Liberté.

DOSSIER: Représentativité régionale

OBJECTIF: Assurer une meilleure représentativité régionale à la S.F.M.

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*
- 4 rencontres publiques en régions. - Étude sur cette question par un comité ad hoc et recommandations présentées au Conseil d'administration. - Amendements aux règlements généraux de la S.F.M. présentée à l'Assemblée annuelle 1983.	- Organiser des réunions publiques régionales autrement structurées. - Augmenter leur nombre.

Réalisations et planification (suite)

RÉALISATIONS 1982-1983 | *PLANIFICATION 1983-1984*

DOSSIER: Concertation des organismes

OBJECTIF: Améliorer la concertation des ressources humaines et financières dans la communauté.

Réalisations 1982-1983:
- Document d'orientation terminé par comité ad hoc.
- 5 réunions des présidents.

Planification 1983-1984:
- Continuer de véhiculer le document d'orientation.
- Continuer les rencontres avec les présidents.
- Initier des rencontres avec les directeurs généraux.
- Discuter de reconstruction ou de réaménagement.

DOSSIER: Nomination à des conseils

OBJECTIF: Nommer les personnes qui, en raison de leurs expériences ou intérêts, peuvent combler les postes vacants dont les membres doivent être désignés par la S.F.M.

Réalisations 1982-1983:
- Publication des postes à combler dans La Liberté et nominations pour:
  a) Presse-Ouest
  b) C.U.S.B.
  c) S.FM.

Planification 1983-1984:
Publier dans La Liberté la liste des postes à combler pour le C.C.F.M. et nominations pour:
a) C.U.S.B.
b) Presse-Ouest
c) S.F.M.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1983-1984:
Planification et recherche — $64,555.00

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉALISATIONS 1982-1983 | *PLANIFICATION 1983-1984*

OBJECTIF: Développer le pouvoir des Franco-Manitobains afin: de renforcer les assises économiques des régions franco-manitobaines; de répondre à leurs besoins matériels; d'assurer la participation la plus complète des Franco-Manitobains dans les structures économiques régionales provinciales.

DOSSIER: Développement économique urbain et rural.

Réalisations 1982-1983:
- Promotion des services et programmes d'aide technique et financière offerts par les gouvernements provincial et fédéral et leurs agences.
- Intégration de l'équipe économique aux agences de développement économique provinciales et régionales.
- Identification des besoins régionaux dans le secteur économique.
- Participation aux rencontres régionales de la S.F.M.
- Promotion de "la Semaine de la Petite Entreprise".
- Réanimation de la Chambre de Commerce de St-Boniface
- Participation au projet ARC: Préparation d'un document de prise de position sur le réaménagement des rives de la Rivière Rouge.
- Conseil Économique de la Rivière Rouge:
  a) Promotion économique dans la région et aide technique offerte aux chambres de commerce - clubs de personnes d'affaires - Corporations de développement communautaire et entrepreneurs.
  b) Intégration au comité de direction des Corporations de développement régional.
  c) Préparation d'un rapport d'activité.
- Préparation et présentation d'un projet de sociétés à capital-action au Ministre du Développement Économique (Manitoba).
- Promotion des programmes d'emplois d'été pour étudiants.
- Participation au projet de radio communautaire initié par le C.J.P.

Planification 1983-1984:
- Faire la promotion des services et programmes d'aide offerts par Enterprise Manitoba - la B.F.D. - le département de développement économique du Manitoba et Industrie Commerce Canada.
- Continuer à collaborer avec toutes les agences de développement économique régionales et provinciales.
- Participer aux rencontres régionales de la S.F.M. pour promouvoir le secteur économique.
- Refaire la documentation économique détruite dans l'incendie.
- Offrir aide continue aux organismes qui en font la demande.
- Recruter des participants franco-manitobains pour toutes fonctions d'orientation économique.
- Recruter des franco-manitobains pour le bureau de direction des organismes à caractère socio-économique régionaux et provinciaux.

DOSSIER: Aide technique (Projets spéciaux)

Réalisations 1982-1983:
- Établissement d'une fromagerie à Portage la Prairie
- Établissement d'une imprimerie à St-Pierre-Jolys (complété).
- Établissement de fermes de riz sauvage à St-Jean-Baptiste, Letellier, South Junction, Elie.
- Étude de viabilité d'une usine de transformation du riz sauvage.
- Élaboration d'un projet de cablodiffusion pour le sud-est du Manitoba:
  a) sessions d'information
  b) appui régional pour le projet
  c) recherche d'actionnaires
- Étude de viabilité et recherche de marchés possibles pour une compagnie faisant la conversion au gaz propane pour véhicules à gazoline.

Planification 1983-1984:
- Compléter le dossier fromagerie
  a) entrée en production
  b) marketing du produit
  c) évaluation du projet.
- Faire la promotion de l'industrie du riz sauvage et voir à l'établissement de nouvelles fermes.
- Établir une usine de transformation du riz sauvage à South Junction.
- Établir un réseau de cablo-diffusion pour le sud-est manitobain avec la compagnie Cabloman.
- Rechercher des entrepreneurs intéressés au projet de conversion au gaz propane.
- Voir à l'établissement d'une corporation de développement communautaire à St-Léon.

RÉALISATIONS 1982-1983 | *PLANIFICATION 1983-1984*

Réalisations 1982-1983:
- Recherche de marchés dans l'ouest pour la Compagnie Bufor-Inc. Québec (complété).
- Recherche de fonds d'opération pour la Gazette de St-Claude.
- Préparation de documents pour l'Association des Résidents de St-Boniface Nord et l'Association des Commerçants du Vieux St-Boniface. a) Projet CORE "Bienvenue au Vieux St-Boniface". b) demande d'octroi au programme CCDP.

Planification 1983-1984:
- Participer au projet de reconstruction de la Maison Franco-Manitobaine Ltée.
- Offrir aide selon la demande.

DOSSIER: Développement de l'Industrie du Tourisme

Réalisations 1982-1983:
- Promotion du Programme "Destination Manitoba".
- Collaboration avec Eastern Manitoba Tourist Association et Pembina Valley Tourist Association - Intégration de communautés francophones à ces organisations régionales.
- Participation à l'élaboration et l'exécution du projet Le Rendez-Vous - Festival du Voyageur (complété).
- Projet d'étude sur les méthodes de financement pour la Fondation Fort Gibraltar Ltée et préparation d'une demande d'aide de main d'oeuvre à Katimavik.

Planification 1983-1984:
- Promouvoir tous les programmes d'aide à l'Industrie du Tourisme.
- Maintenir un lien direct avec toutes les agences de Tourisme régionales et provinciales.
- Aider les communautés à développer des projets touristiques.
- Offrir aide continue sur demande.

DOSSIER: Formation et Information Économique

Réalisations 1982-1983:
- Participation au Colloque Économique de la F.F.H.Q. tenu à Ottawa le 6, 7, 8 mai 1982 - 30 participants franco-manitobains.
- Participation au Colloque sur les Corporations de développement communautaire tenu à Edmonton en Novembre 1982 - 4 participants franco-manitobains.
- Collaboration avec les Entreprises Ste-Agathe pour la présentation d'un séminaire sur la gestion financière - Ste-Agathe, Nov '82 - 25 participants.
- Promotion continue des séminaires et stages de formation offerts par B.F.D., Entreprises Manitoba et autres.
- Mise à jour de la bibliothèque économique de la S.F.M.

Planification 1983-1984:
- Faire la promotion en région rurale et urbaine des séminaires et stages de formation offerts par la B.F.D., Enterprise Manitoba et autres.
- Faire une session d'information sur les Corporation de développement communautaire.
- Mettre sur pied des stages et séminaires économiques en région rurale.
- Faire des soupers-causeries et sessions d'information en région rurale et urbaine.
- Refaire la bibliothèque économique de la S.F.M.
- Mettre sur pied un comité de consultation.

DOSSIER: Clubs de Placement

Réalisations 1982-1983:
- Promotion en vue de former de nouveaux clubs - St-Malo, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Boniface.
- Préparation d'une trousse d'information pour la formation de nouveaux clubs.

Planification 1983-1984:
- Faire la promotion continue des clubs de placement.
- Offrir aide technique aux clubs existants.
- Refaire la trousse d'information pour les clubs.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1983-1984:
Développement économique (inclus FRANCOFONDS) — $105,740.00

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RÉALISATIONS 1982-1983 | *PLANIFICATION 1983-1984*

OBJECTIF: Encourager et promouvoir des initiatives d'organisation et de participation des citoyens au développement global des communautés

DOSSIER: Rural et Urbain

Réalisations 1982-1983:
- Familiarisation avec le milieu
- Diffusion d'information sur les programmes gouvernementaux
- Liaison assurée entre la S.F.M et les communautés francophones
- Encouragement aux communautés à demander et utiliser les services offerts en français.

Planification 1983-1984:
- Au cours de l'année 1983-1984, les agents continueront à:
- mettre à jour, publier et faire circuler l'information sur les programmes gouvernementaux
- faire le lien entre les ressources existantes et le milieu
- prendre connaissance du milieu et se garder au courant des événements affectant la communauté
- formaliser les rencontres régionales

DOSSIER: Sacré-Coeur *(Mariette Régnier)*

Réalisations 1982-1983:
- Coordination d'un sondage avec personnes-ressources de la paroisse
- Identification des francophones de Winnipeg

Planification 1983-1984:
- Analyser les résultats et poursuivre le dossier s'il y a lieu

DOSSIER: Saint-Vital *(Lucille Cenerini)*

Réalisations 1982-1983:
- Appui à un groupe de travail
- Sessions d'information auprès des personnes impliquées
- Première analyse de la population de la région

Planification 1983-1984:
- Examiner les possibilités d'action pour dépister les francophones et développer un esprit communautaire à Saint-Vital
- Former un comité d'action

Saint-Adolphe

Nicole Nolette est reine du carnaval



Au cabaret, avait lieu le couronnement de la Reine samedi dernier. La candidate élue fut Nicole Nolette - commanditée par Village Sportswear.

La première princesse fut Mona Soucy, commanditée par De Cruyenaere & Neufeld Construction, et la deuxième princesse fut Susan Proteau, commanditée par Perron Trucking.

Chaque candidate a reçu, du Comité du Carnaval, un cadeau monétaire: la reine 250$, la première princesse 150$, et la deuxième princesse 75$, ainsi qu'un manteau-sport de leur commanditaire.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Le feuilleton la semaine prochaine

La 9e année va aller au Québec



Le sourire règne sur le visage des étudiants de la neuvième année de Saint-Adolphe. Ils viennent d'apprendre que, grâce à une subvention d'Hospitalité Canada, ils participeront à un voyage-échange avec le Québec, à la fin d'avril.

Ils sont très reconnaissants envers Hospitalité Canada, la direction de la division scolaire, la communauté, et l'école d'avoir appuyé et permis cet échange.

Réalisations et planification (suite)

RÉALISATIONS 1982-1983	*PLANIFICATION 1983-1984*

DOSSIER: La Seine *(Michel Lamarche)* et La Montagne *(Lorraine Girouard et Alfred Fortier)*

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Appui aux comités de direction des journaux et calendriers locaux - Appui aux organismes socio-culturels - Encadrement de projets pour revaloriser le patrimoine. - Coordination de projets pilotes dans les sports - Appui à des projets économiques dans la région.	- Agir comme personnes-ressources auprès des organismes socio-culturels - Collaborer avec les comités de direction des journaux et calendriers locaux - Agir comme personnes-ressources auprès des gens d'affaires, clubs de placement et petites entreprises - Favoriser la création et la consolidation de comités et projets du patrimoine - Appuyer des projets de coopération communautaire et intercommunautaire - Assister les personnes/groupes qui visent à franciser les services du secteur santé

DOSSIER: Précieux-Sang *(Ronald Valois)*

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Analyse d'un sondage effectué auprès des adolescents et diffusion des résultats auprès des organisations de la communauté. - Organisation d'activités concrètes permettant un rapprochement entre adolescents et adultes - Mise sur pied d'un "comité d'action" formé d'adolescents et adultes	- Consolider le comité d'action - Élaborer un plan d'action pour l'année - Aider à organiser une série d'activités

DOSSIER: Saint-Boniface *(Ronald Valois)*

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Support technique aux projets Résidence Langevin et Accueil Colombien et Nord de Saint-Boniface.	- Répondre aux besoins spécifiques de la communauté selon les resources

DOSSIER: F.A.F.M. *(Ronald Valois)*

OBJECTIF: Coordonner et appuyer la Fédération dans leur projet d'organisation et leurs projets

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Accroissement du membership - Coordination de plusieurs activités - Formation donnée à la trésorière	- Accroître davantage le membership - Coordonner des activités répondant aux besoins des aînés. - Appuyer l'exécutif et le conseil d'administration de la Fédération dans leurs projets - Identifier des moyens de financement leur permettant une administration autonome

DOSSIER: Projet d'étudiants-animateurs *(Rita Lécuyer)*

OBJECTIF: Développer un leadership et une formation en animation des loisirs en français chez les étudiants d'écoles secondaires. Rendre accessible un programme en loisirs en français aux enfants de la communauté.

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Sessions de formation en animation des loisirs - Programme de loisirs en français offert aux enfants de la communauté - Évaluation du projet	- Augmenter le nombre de participants de la division La Montagne - Développer l'intérêt et la participation dans la division scolaire de la Rivière-Rouge

DOSSIER: Réflexion sur le développement communautaire

OBJECTIF: Clarifier l'orientation du développement communautaire propre à la situation franco-manitobaine

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Élaboration d'un document sur le développement communautaire et présentation au personnel et au conseil d'administration	- Mettre en application les recommendations du document.

DOSSIER: Éducation préscolaire *(Lucille Cenerini)*

OBJECTIF: Promouvoir la communication entre groupes préscolaires et appuyer le mouvement en éducation préscolaire

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Aide organisationnelle aux groupes préscolaires à travers la province - Promotion d'un réseau de groupes préscolaires - Encadrement de ressources pédagogiques pour éducateurs et parents d'enfants d'âge préscolaire - Appui aux organismes fournissant des services directes au secteur préscolaire	- Favoriser la formation de nouveaux groupes préscolaires - Agir comme personne-ressource auprès des groupes préscolaires existants - Appuyer la formation d'un comité autonome veillant aux intérêts du mouvement préscolaire - Assurer le développement de ressources pédagogiques au niveau préscolaire - Travailler en collaboration avec d'autres organismes dans des activités et sur les sujets touchant le secteur préscolaire. - Poursuivre les négotiations avec la F.P.C.P. pour le transfert du dossier en éducation préscolaire

DOSSIER: Femmes franco-manitobaines *(Lucille Cenerini)*

OBJECTIF: Promouvoir le regroupement des femmes franco-manitobaines et encourager leur participation active dans la communauté

Réalisations 1982-1983	Planification 1983-1984
- Support moral et technique à un comité oeuvrant au regroupement de femmes franco-manitobaines - Élaboration d'un plan d'action et participation aux activités prévues - Diffusion d'information d'intérêt à la femme franco-manitobaine	- Appuyer le travail de groupes de femmes franco-manitobaines dans l'organisation d'activités visant leur épanouissement - Évaluer l'impact d'un nouvel organisme féminin auprès des femmes franco-manitobaines

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1983-1984:

Développement communautaire	— $142,170.00
Préscolaire	— $ 34,450.00
Loisirs	— $ 17,710.00

Procès-verbal (suite)

8) Élections (suite)

— au poste de secrétaire-trésorier
- M. Majella Boissonneault, traducteur à la Great-West Life et résident de Ste-Anne

— conseillers: (3 à élire)
- Mme Annette Tencha, professeur au Collège communautaire de Saint-Boniface
- M. Rémi Smith, avocat
- M. Fernand Rondeau, entrepreneur en construction de St-Léon
- M. Daniel Boucher, étudiant en sciences politique à l'Université du Manitoba

Chaque candidat et candidate s'adressent à l'assemblée afin de donner leur point de vue sur la Société franco-manitobaine et son avenir.

Sont élus:

— président
(par acclamation) M. Léo Robert (un an)

— 1er vice-président:
M. Roger Dubois (2 ans)

— 2ème vice-président:
M. Daniel Fortier (2 ans)

— secrétaire-trésorier:
(par acclamation) M. Majella Boissonneault (2 ans)

— conseillers:
M. Rémi Smith (2 ans)
M. Fernand Rondeau (1 an)
M. Daniel Boucher (2 ans)

9) Conférencier invité:

l'honorable Howard Pawley, Premier Ministre du Manitoba. M. Pawley profite de s'adresser aux Franco-manitobains pour consacrer le statut officiel de la langue française au Manitoba et explique le choix des orientations et la politique de son gouvernement en y rattachant des échéances et en spécifiant les régions où est concentrée la population francophone.

M. Pawley a droit, à la fin de son allocution, à une ovation debout de quelque 450 personnes réunies dans le gymnase du Collège de Saint-Boniface.

Levée de la séance

La 13ème assemblée annuelle est clôturée par un banquet au gymnase du Collège secondaire de Saint-Boniface.

Sainte-Agathe

La Campagne du Coeur est un succès

Bien que les "Old Timers" jouaient au hockey à Morris et les "Knights" pratiquaient à l'aréna, environ 130 personnes sont venues jouer au bingo au Centre culturel durant la soirée du 2 mars. Les gagnants des prix d'entrée étaient: Robert Berard, Gisèle Bremault, Lynne Girouard, Louis LaBarre, Yvonne Robert, Christian Beaudry, Lucille Chartier, Rosanne Bilodeau, Suzanne Lecuyer, Luc Bremault et Denise Girouard. Voici la liste des gagnants au bingo: Agathe Fontaine, Suzie Lemoine, Emmanuel Lemoine, Guy Dumesnil, Léon Dorge, Claudette Lemoine, Emilie Dorge, Joseph Dumesnil, Denise Robert, Henriette Cretin, Louis LaBarre, Thérèse Dumesnil, Alice Alarie, Rachelle Sabourin, Emile Lemoine, Albert Dumesnil, Béatrice Lemoine, Léo Courcelles, Albert Brisson, Lucille Chartier et Mme John Babiuk.

Les prix pour cette soirée de bingo étaient des dons gracieuseté des commenditiares suivants: Courcelles Brothers, Caisse populaire de Sainte-Agathe, Sainte-Agathe Service Centre, Sainte-Agathe Motor Hotel, Armand Lévesque Plumbing, Managro Harvestore Systems, L & A Iron Works, Canada Packers Poultry, Baudry Construction, Air-Well Heating, Bison Rock, Albert Bilodeau Niverville Feed & Farm Supply Ltd., Joe's Meats & Groceries, Joe's Water Hauling, Versatile, Alarie Painting et William Dyck & Sons. En plus, plusieurs dons privés ont été faits à la campagne du coeur. Les Chevaliers de Colomb désirent souligner tous les gestes de générosité ainsi que la réponse favorable des gens qui ont fait de cette campagne un succès.

Thérèse DUMESNIL

Une soixantaine de patineurs pour le spectacle

Le deuxième spectacle sur glace annuel du club de patin de fantaisie de Sainte-Agathe, avec soixante de ses membres costumés pour saluer les fêtes que nous commémorons habituellement durant l'année, a eu lieu le 27 février. Les participants étaient divisés en groupes d'âge et selon l'habilité sur patins pour représenter les fêtes du Jour de l'an, de la Saint-Valentin, Pâques, Saint-Patrick, l'Action de grâces, Hallowe'en, Noël, la fête du Canada et la fête du Travail.



Une grande majorité des participants au spectacle de patin de fantaisie.

L'aide obtenue

Durant le déroulement du spectacle, une fleur était présentée à chaque soliste invitée: Ginette Simard du club de patin de fantaisie de Sainte-Anne; Michelle Loewen et Karen Penner du club de patin de fantaisie de St. James, ainsi qu'à Rachel et Lise Robert du club de patin de fantaisie de Sainte-Agathe. La directrice, Sherry Bestland, a présenté elle-même un solo et a été honorée d'une fleur aussi.

Saluons tout spécialement les dames du comité de patin de fantaisie de Sainte-Agathe qui ont beaucoup travaillé pour la réussite de ce spectacle: Elaine Huberdeau (présidente), Darlene Lecuyer (secrétaire), Lorraine Bremault et Laurence Dorge, qui ont laissé savoir que l'aide obtenue avait été appréciée.

Calendrier

Le club de patin de fantaisie organise un "dress party" pour le mardi 22 mars, à 19h30, à la salle du Centre culturel de Sainte-Agathe. Entrée - 1$00.

La LFC le 14 mars

Finalement, à cause du mauvais temps qui a sévi le 7 mars, l'éxécutif de la Ligue féminine catholique du Manitoba a décidé de reporter son invitation à tous les membres des sections paroissiales à une rencontre-information du 7 mars au 14 mars.

Le programme reste identique: inscription à partir de 19h30 à la salle Dussault au sous-sol de l'Église des Saints-Martyrs-Canadiens (289, rue Dussault au parc Windsor) et conférence de Gérard Therrien à 20h00.

Le conférencier expliquera la conduite démocratique d'une réunion. Il sera aussi question du programme prévu pour le 20e congrès de la LFC les 14 et 15 mai à Transcona.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, B.A., LL.B
Remi C. Smith, LL.B
Shane H.L. Lasker
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC


ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5


233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: maison neuve, vente privée à Saint-Boniface; 3 chambres à coucher, 1 salle de récréation finie. Prendre avantage des 3000$00 d'allocation gouvernementale. Pour informations, téléphonez au 253-1534.
-813-

À VENDRE: Ambassadeur 1973, V8, "P.B., P.S.", plusieurs nouvelles parties, 67,000 milles, bonne condition, prix 1100$00, à discuter. Tél.: 233-4161.
-872-

À VENDRE: camion Ford Econoline 1980, et à donner, 1 chats blancs. Tél: 253-8381.
-873-

À VENDRE: Pontiac Parisienne 1979, 75,000 milles, "P.S., A.T., P.B.", AM-FM cassette. Air climatisé, en très bonne condition. Tél: 433-7766.
-874-

À DONNER: à bonne famille demeurant sur ferme ou à la campagne: chien terrier "Airedale", pur-sang, 3 ans, propre, bien dressé, très bon chien de garde, tél.: 477-4501. Demander: Stéphane ou Philippe.
-875-

À VENDRE: chalet Plage Albert, 500 pieds du lac, excellent état. Renseignement après 17h00 au 247-7856.
-876-

CHERCHE séchoir pour vêtements en excellent état. Tél.: 247-7856 après 17h00.
-877-

Organise **vente de garage** le dimanche 27 février au 349, rue DesMeurons, de 13h à 18h, cause départ.
-861-

JE GARDERAI des enfants, 0 à 5 ans, lundi au vendredi, avec de l'expérience. Je demeure au Parc Windsor. Tél.: 255-6834.
-879-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, inclus chauffage à l'électricité, eau, boulevard Provencher, 235$00 par mois. Tél: 233-1278 ou 256-5149.
-881-

À VENDRE: 5 acres - terrain prêt à bâtir. Profiter de l'octroi de 3000$. Situé sur St. Joseph's Road, 3 milles du Parc Windsor, autobus scolaire de Saint-Boniface. Signalez Aline Danis (courtière) au 257-2570.
-862-

GARDERAI JEUNES ENFANT chez moi du lundi au vendredi et aussi disponibles le soir à compter du 7 février. Pour plus d'information, téléphonez au 237-1427.
-860-

À VENDRE: rue Symington - 5 acres, belle grande maison, deux étages, sous-sol, fini, étable, etc... Autobus scolaire de Saint-Boniface. On demande 108,500$. Pour rendez-vous, appelez Aline Danis (courtière) au 257-2570.
-863-

À VENDRE: Saint-Boniface, bungalow de deux chambres à coucher, beau lot, 33 x 122, garage, poêle et réfrigérateur inclus. 32,500$. 3000$ comptant. Aline Danis (courtière) au 257-2570.
-864-

À LOUER: 1 suite de 3 chambres à coucher, chauffée, poêle et réfrigérateur inclus, 1 place de stationnement. Prix: 350$ par mois, libre le 1er mars. Tél.: 237-4718.
-865-

À VENDRE: 1979 Ford "Van", 150 Econoline, noir, lignes couleurées, 4 vitesses, gros 6, comme neuf, 34,000 km. Prix: 4,700$. Tél.: 233-0999.
-866-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison neuve, 1084 pc, 3 chambres, grande cuisine, armoire en chêne, tapis, construction 2 x 6, mur R28, plafond 'cathédrale' R40, fenêtres (triple), extérieur pierre, vinyle, aluminium, lot 66 x 122, aucune peinture. Tél.: 237-1427.
-867-

À VENDRE: lit simple (39"), "colonial", presque neuf avec matelas, trois tiroirs, acheter 325$, venderais pour 200$. Deux colonnes de sons, 6 haut-parleurs, chaque 35 watt. Tél.: 237-1427.
-868-

FERME À VENDRE: 480 acres avec bâtiments, 225 acres cultivables, 245 acres boisés et en pâturage. Accepterait premier hypothèque. Pierre La Roche, Saint-Malo. Tél.: 347-5276.
-882-

COURS de français privés. Tél.: 233-3865.
-870-

MAISON À LOUER: Saint-Vital, bungalow, quatre pièces, salle de récréation, garage, chauffage au gaz. Libre le 1 avril. Téléphonez après 18h00 au 257-0451.
-871-

CHERCHE à louer suite de 3 pièces, chauffage, poêle et réfrigérateur, avec place de stationnement, jeune fille tranquille. Tél.: 237-7005 (soirée).
-883-

COURS de la gigue de la rivière Rouge, pour tout âge, commençant mercredi 16 mars à 19h00 au Parc Windsor. Tél.: 257-3187 après 16h00.
-884-

CHERCHE travail sur une ferme, temps partiel, de préférence ferme laitière, écrire à J. R., C.P. 2973, Winnipeg, Manitoba.
-885-

À VENDRE: maison à Saint-Boniface, 2 étages, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, isolée, prix 30 000$. Tél.: 237-7889 (pas d'agent s.v.p.).
-886-

CHERCHE lot pour bâtir maison à Saint-Boniface; minimum 25 pi. largeur et maximum 50 pi. longueur. Tél.: 233-3052 ou 257-4134.
-887-

À VENDRE: maison de trois chambres à coucher, 3 milles et demi de Sainte-Anne, sur 3 acres de terre, prix raisonnable. Tél.: 422-8336.
-878-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

LE CENTRE D'ÂGE D'OR SAINT-BONIFACE
demande
un assistant(e)
à plein temps

pour aider dans le Centre multi-service, pour les personnes âgées qui inclut la programmation et la direction du développement, l'entraînement et la surveillance du personnel volontaire:
Dactylographie
Travail de bureau
Connaissance verbale et écrite du français et de l'anglais essentielle.
Le salaire varie de 6$55 à 8$44 l'heure.
Envoyez votre curriculum vitae à:

M. Garth Tencha, directeur
Centre d'Âge d'Or
187, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3C6

Nécrologie

Sr MARIE LUCILLE, r.n.d.m.
(née Marie Emma GERVAIS

À l'âge de 73 ans, elle fut appelée à la maison du Père, le jeudi, 10 février 1983.

Précédée par ses parents, deux soeurs: Sr Marie Majella, r.n.d.m., et Mme Joe (Angéline) Bernardin, ainsi que deux frères: Alfred et Arthur, elle laisse dans le deuil quatre soeurs: Sr Marie Sainte-Valérie, r.n.d.m., de Brandon, Mme Delia Bernardin de Saint-François-Xavier, Mme Mary Anne Halpin de Régina, Mme Alice Letourneau de Saint-Boniface; un frère, Albert de Winnipeg et plusieurs neveux et nièces; entre autres, C.A. Halpin, archevêque de Régina et Marcel Gervais, évêque auxiliaire de London, Ontario.

Les religieuses de Notre-Dame-des-Missions sont peinées de voir le départ de Sr Lucille. Elle a partagé sa joie de vivre avec son entourage et sa communauté pendant plus de 54 ans.

La messe de résurrection fut célébrée par l'archevêque, C.A. Halpin, le 15 février à l'Église du Saint-Sacrement d'Élie, Manitoba. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Eustache, où naquit Sr Lucille. Les porteurs étaient Eugène, Julien, Laurent, Lionel et René Bernardin et Paul Gervais.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Neil Bardal Inc., conseillers funéraires.

Maurice KENNY

Le 11 février 1983, est décédé à Ottawa, Maurice Kenny, autrefois d'Aubigny. Il était âgé de 66 ans.

Il laisse dans le deuil un frère, Louis de Saint-Norbert; quatre soeurs, Blanche Jutras de Brandon, Jeannette Collins d'Ottawa, Gertrude Bauche de Saint-Norbert et Denise Rémillard de Saint-Boniface; ainsi que huit neveux et trois nièces.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 19 février en l'Église de Saint-Norbert et l'inhumation a eu lieu au cimetière Green Acres.

La famille tient à remercier l'Abbé Bernard Bélanger ainsi que tous ceux qui ont assisté aux funérailles.

REMERCIEMENTS

Mme Armand Morissette et la famille désirent sincèrement remercier le Père Roy et son assistant, les servantes, les lecteurs, les porteurs et aussi la Chorale. Un grand merci aux dames de la paroisse qui ont servi le goûter.

Merci de tout coeur à tous ceux qui ont assisté aux funérailles, pour les nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes, fleurs, et cartes. Tout fut très apprécié.

Merci aussi au Salon funéraire Desjardins.

CN RAIL
POUR LA RÉFLECTION D'UNE VOIE D'ÉVITEMENT EN 1983
APPEL D'OFFRES
POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENT REQUIS POUR

(1) travaux de déblaiement et de remblayage;

(2) chargement de ballast et/ou de matériaux de remblayage;

(3) réfection d'un passage à niveau et travaux connexes.

À divers endroits en Saskatchewan et au Manitoba. Début et durée des travaux et à des dates variées.

Nous accepterons la réception des soumissions jusqu'à 12h (midi), 1er avril 1983, aux bureaux de la Grain Line Rehabilitation, Saskatoon, Saskatchewan, sous pli scellé contenant tous les documents requis.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Toute documentation relative aux soumissions peut être obtenue aux:

Bureau de l'ingénieur régional
Grain Line réhabilitation
505-402-21e, rue Est
Saskatoon, Saskatchewan

Bureaux de l'ingénieur en chef
Pièce 460 - Station CN
123, rue Main
Winnipeg, Manitoba

Bureaux de l'ingénieur, entretien
4425-1ère avenue Nord
Regina, Saskatchewan

Pour renseignements complémentaires, communiquer avec les bureaux de **la Grain Line Rehabilitation, téléphone 244-4850 ou 244-4820.**

explorations

Programme du Conseil des Arts du Canada, Explorations encourage la réalisation de projets innovateurs, qu'il s'agisse de nouveaux besoins à satisfaire ou de champs inédits à explorer, dans les expressions actuelles de l'art et de la culture, ou encore en marge des formes d'expression artistique traditionelles.

N'importe quel particulier, groupe ou organisme à but non lucratif peut présenter une demande, pourvu que le projet soit original et bien conçu. Les demandes sont évaluées par les comités régionaux de sélection, un processus qui prend quatre mois.

L'inscription au prochain concours est fixée au 1er mai au plus tard. Concours suivant: 15 septembre.

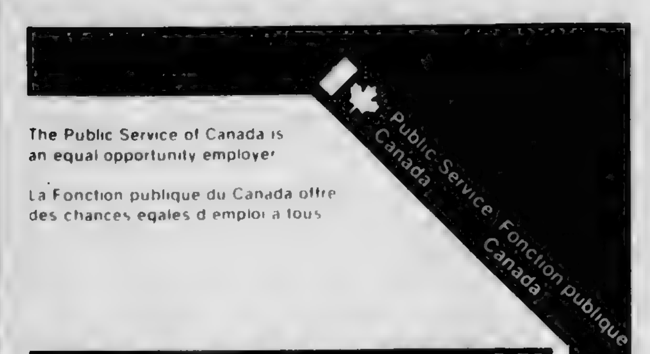
Toute question concernant l'admissibilité doit être posée le plus tôt possible. Il faut ensuite demander les formulaires et les renvoyer avant la date de clôture.

Renseignements:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

un service essentiel: LA LIBERTÉ



COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN
REGINA (SASKATCHEWAN)

La Commission de la Fonction publique du Canada est présentement à la recherche de personnes capables de travailler en français et en anglais, en vue de pourvoir à certains postes en Saskatchewan. Elle invite les personnes bilingues à présenter une demande

CONSEILLERS EN MATIÈRE D'EMPLOI, Emploi et Immigration Canada

REGINA ET SASKATOON (SASKATCHEWAN)

24 700 à 27 800 $

83-PSC-52-OC-0041(1143)

EXIGENCES: Expérience de l'orientation professionnelle, du counselling ou de l'enseignement
Être capable de travailler en français et en anglais

FONCTIONNAIRE DE L'ASSURANCE, Emploi et Immigration Canada

SASKATOON (SASKATCHEWAN)

24 700 à 27 800 $

83-PSC-52-OC-0061(1143)

EXIGENCES: Expérience de la conduite d'entrevues et de l'application de lois, règlements et directives. Être capable de travailler en français et en anglais.

FONCTIONNAIRE DE L'EMPLOI ET DE L'ASSURANCE, Emploi et Immigration Canada

MOOSE JAW (SASKATCHEWAN)

20 500 à 25 100 $

83-PSC-52-OC-0037(1143)

EXIGENCES: Aura déjà travaillé dans des domaines reliés aux entrevues et aux placements de chercheurs d'emploi. Aptitude à traiter avec le public et les représentants du monde des affaires. Pouvoir travailler en français et en anglais.

POUR FAIR UNE DEMANDE D'EMPLOI:
Faites parvenir votre demande ou votre C.V., ou les deux, à:
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
1010-1867 rue Hamilton
REGINA (SASKATCHEWAN) S4P 2C2
DATE LIMITE: le 16 mars 1983

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada · Public Service Canada

Agent supérieur – Développement

Traitement: $39 349 – $45 535
Nº de réf.: 61-2808-2 (1143)

Environnement Canada
Service canadien des forêts
Edmonton (Alberta)

Fonctions
Nous cherchons un spécialiste expérimenté en foresterie à qui sera confié la responsabilité de la mise en application des principales ententes et des programmes fédéraux-provinciaux de création d'emplois en foresteries. Vous agirez à titre de représentant du ministère auprès des comités responsables de la direction et de l'application des ententes et des programmes. Vous aurez en plus à négocier directement avec les représentants des provinces, des territoires ou de l'industrie et autres personnes chargées de l'administration foncière en ce qui concerne la mise en application des programmes et projets.

Conditions de candidature
Vous devrez posséder un degré universitaire en foresterie; une expérience de la direction et de l'administration de programmes d'envergure dans le domaine de la foresterie; l'expérience de la communication et du traitement d'affaires avec une large diversité des principaux représentants du gouvernement et de l'industrie dans le domaine en question. Vous devrez en outre avoir une expérience de la supervision.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à :
Margaret Ann Wylie
Commission de la Fonction publique du Canada
9707, 110e Rue, 2e étage
Edmonton (Alberta) T5K 2L9
Tél. : (403) 420-3132
Date limite : le 25 mars 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous rappelons à nos fidèles annonceurs que la date de tombée pour les annonces est le

VENDREDI À 17 HEURES

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 19 avril 1983, 9h30 au North Star Inn, 288, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, afin d'étudier ce qui suit

Brandon, Manitoba: Demande (830025300) présentée par Relay Communications Ltd , Édifice CKY, Polo Park, Winnipeg, Manitoba, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKYB-TV Brandon, qui expire le 30 septembre 1983. La demande peut être examinée à la Station de télévision CKYB-TV, 2940, avenue Victoria, Brandon, Manitoba Demande (822441600) présentée par la SRC en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBWS-FM, Brandon, qui expire le 30 septembre 1983. La demande peut être examinée au: Bureau de poste, Brandon, Manitoba

Brandon, Foxwarren, Melita et McCreary, Manitoba: Demande (830024600) présentée par Western Manitoba Broadcasters Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKX-TV Brandon, CKX-TV-1 Foxwarren, CKX-TV-2 Melita et CKX-TV-3 McCreary, qui expire le 30 septembre 1983. La demande peut être examinée au 2940, avenue Victoria, Brandon, Manitoba, et pour CKX-TV-1, aux Bureaux municipaux, Birtle, Manitoba, CKS-TV-2, au Bureau municipal, Melita, Manitoba, CKX-TV-3, au Bureau municipal, McCreary, Manitoba

Dauphin, Manitoba: Demande (830026100) présentée par Relay Communications Ltd., Édifice CKY, Polo Park, Winnipeg, Manitoba, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKYD-TV Dauphin, qui expire le 30 septembre 1983. La demande peut être examinée au: 28-2e avenue nord, Dauphin, Manitoba.

Emerson, West Lynne, Dominion City, Fredensthal, Letellier et Ridgeville, Manitoba. Demandes (822325700, 822843900) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Manitoba, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau. Les communications par satellite canadien Inc. (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Emerson, West Lynne, Dominion City, Fredensthal, Letellier et Ridgeville. Taux Projetés excluant le service de télévision payante: Taux mensuels maximaux - 29$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM, CITV-TV Edmonton, Alberta; CHCH-TV Hamilton, Ontario, TCTV Montréal, Québec, programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au: Bureau de poste, Emerson, Manitoba

Gimli, Man.: Demande (822592200) présentée par Norman Dalman représentant une compagnie devant être constituée, case postale 1451, Gimli, Manitoba, ROC 1B0, en vue d'obtenir une licence d'exploitaion d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Gimli, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Taux projetés - taux mensuels maximaux - 17$; frais maximaux d'installation - 35$. Distribution projetée - service de télévision - CHAN-TV Vancouver, C B ; CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV-CANCOM Montréal, Qué., CKY-TV-CTV; CBWT-SRC; CBWFT-SRC; CKND-TV-IND Winnipeg, Man.. Programmation communautaire, service radiophonique: CBW-FM; CHIQ-FM; CHMM-FM; CITI-FM, CFQX-FM; CKWG-FM Winnipeg, Man. La demande peut être examinée au: Bureau de poste, Gimli, Man.

Demande (820812600) présentée par Super VU TV Ltd , C.P. 248, Riverton, Man en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Gimli, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Taux projetés - taux mensuels maximaux - 15$; frais maximaux d'installation - 35$. Distribution projetée - service de télévision: CHAN-TV Vancouver, C B.; CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV-CANCOM Hamilton, Ont.; CBWT-SRC; CBWFT-SRC; CKND-TV-IND, CKY-TV-CTV Winnipeg, Man. Programmation communautaire - Service radiophonique: CBW-FM, CITI-FM; CHIQ-FM; CHMM-FM Winnipeg, Man. La demande peut être examinée au: 29, ave. Broadway, Riverton, Man. et aux Bureaux municipaux, Gimli, Man.

Gimli, Winnipeg Beach, Sandy Hook, Ponemah, Loni Beach, Boundary Park et Husavik, Man.: Demandes (822846200, 822330700) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Gimli, Winnipeg Beach, Sandy Hook, Ponemah, Loni Beach, Boundary Park et Husavik. Taux projetés excluant le service de télévision payante - taux mensuels maximaux - 19$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta ; CHCH-TV Hamilton, Ontario; TCTV Montréal, Qué. - Programmation communautaire Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante *First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise, reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau de poste, Gimli, Man

Lac du Bonnet, Man. Demandes (822326500, 822840500) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man., en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Lac du Bonnet. Taux projeté excluant le service de télévision pay-ante - taux mensuel maximal - 24$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV Montréal, Qué. - Programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au: Bureau de poste, Lac du Bonnet, Man. Demande (822406500) présentée par Starlite Satellite Systems Inc. - 1277, chemin Dugald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Lac du Bonnet, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et un autre service de radiodiffusion. Taux projeté - taux mensuel maximal - 25$; frais maximaux d'installation - 20$, distribution projetée - service de télévision - TCTV Montréal, Qué.; CHCH-TV Hamilton, Ont.; CHAN-TV Vancouver, C.B.; CBWT-2-SRC Lac du Bonnet, Man. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, Lac du Bonnet, Man. Demande (822364600) présentée par Super VU TV Ltd, C.P. 248, Riverton, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur quatre canaux de télévision UHF de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre le service au Lac du Bonnet. Taux projeté - taux mensuel maximal - 15$; dépôt pour la location du débrouilleur - 110$. Distribution projetée - service de télévision (CANCOM) - CITV-TV Edmonton, Alta; CHAN-TV Vancouver, C.B.; CHCH-TV Hamilton, Ont. Programmation communautaire - Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. La demande peut être examinée aux. Bureaux du village, Lac du Bonnet, Man

Leaf Rapids, Man. Demande (820556900) présentée par Leaf Rapids Community Development Ltd. x 340, Leaf Rapids, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur trois canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) pour étendre le service à Leaf Rapids Taux projeté - taux mensuel maximal - néant; frais maximaux d'installation - néant. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CHAN-TV Vancouver, C.B ; CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont. La demande peut être examinée au: Centre municipal, Leaf Rapids, Man. Demande (822405700) présentée par Starlite Satellite Systems Inc. - 1277, chemin Dugald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Leaf Rapids, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et un autre service de radiodiffusion. Taux projeté - taux mensuel maximal - 25$; frais maximaux d'installation - 30$. Distribution projetée - service de télévision - TCTV Montréal, Qué.; CHCH-TV Hamilton, Ont.; CHAN-TV—CANCOM Vancouver, C.B.; CBWQT-SRC Leaf Rapids, Man. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, Leaf Rapids, Man.

Lorette, Landmark, Ile-des-Chênes, Oak Island Settlement, Grande Pointe, Prairie Grove et Linden, Man. Demandes (822848800, 822327300) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Lorette, Landmark, Ile-des-Chênes, Oak Island Settlement, Grande Pointe, Prairie Grove et Linden. Taux projeté excluant le service de télévision payante - taux mensuel maximal - 19$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV Montréal, Qué.- Programmation communautaire Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau de poste, Lorette, Man. et au Bureau de poste, Ile-des-Chênes, Man

Morris, Man. Demande (822407300) présentée par Starlite Satellite Systems Inc. -1277, chemin Dugald, Winnipeg, Man. R2J 0H2, en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Morris, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Taux projeté - taux mensuel maximal - 25$; frais maximaux d'installation - 20$. Distribution projetée - service de télévision - TCTV Montréal, Qué.; CHCH-TV Hamilton, Ont.; CHAN-TV-CANCOM Vancouver, C.B.; CKY-TV-CTV Winnipeg, Man.; CBWT-SRC Winnipeg, Man.; CBWFT-SRC Winnipeg, Man.; CKND-TV—IND Winnipeg, Man. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, Morris, Man.

Morris, Saint-Jean-Baptiste, Arnaud, Dufrost, Aubigny et Sainte-Elizabeth, Man. Demandes (822331500, 822841300) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man, R3C 0S6, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Morris, Saint-Jean-Baptiste, Arnaud, Dufrost, Aubigny et Sainte-Elizabeth. Taux projeté excluant le service de télévision payante - taux mensuel maximal - 24$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta, CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV Montréal, Qué. - programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau de poste, Morris, Man., Bureau de poste, Saint-Jean-Baptiste et au Bureau de poste, Rosenort, Man.

Oakbank, Glass, West Pine Ridge, Dugald et Hazelridge, Man. Demandes (822847000, 822329900) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Oakbank, Glass, West Pine Ridge, Dugald et Hazelridge. Taux projeté excluant le service de télévision payante - taux mensuel maximal - 19$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV Montréal, Qué. - programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au: Bureau de poste, Dugald, Bureau de poste, Oakbank et au Bureau de poste, Hazelridge, Man.

Pine Falls, Man. Demande (822404000) présentée par Starlite Satellite Systems Inc., 1277, chemin Dugald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Pine Falls, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et un autre service de radiodiffusion. Taux projeté - taux mensuel maximal - 25$; frais maximaux d'installation - 20$. Distribution projetée - service de télévision - TCTV Montréal, Qué ; CHCH-TV Hamilton, Ont.; CHAN-TV-CANCOM Vancouver, C.B.; CBWFT-6—SRC Pine Falls, Man. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, Pine Falls, Man

Powerview, Man. Demande (822386900) présentée par Starlite Satellite Systems Inc., 1277, chemin Dugald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Powerview, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Taux projeté - taux mensuel maximal - 25$; frais maximaux d'installation - 20$. Distribution projetée - service de télévision - TCTV Montréal, Qué.; CHCH-TV Hamilton, Ont.; CHAN-TV-CANCOM Vancouver, C.B.; CBWFT-6—SRC Pine Falls, Man.; CBWT-SRC Winnipeg, Man. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, Powerview, Man.

Selkirk, Man. Demande (822313300) présentée par D.L.C. Communications Ltd., C.P. 400, Selkirk, Man. en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CFQX-FM Selkirk, en augmentant la puissance apparente rayonnée de 7000 à 35,000 watts. La demande peut être examinée à la: 701, avenue Greenwood, Selkirk, Man. Demande (822893400) présentée par Radio QX FM INC. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de continuer l'exploitation de CFQX-FM Selkirk, à la rétrocession de la licence actuelle émise à D.L.C. Communications Ltd. La demande peut être examinée au 701, avenue Greenwood, Selkirk, Man.

Sainte-Agathe, La Salle, Domain, Niverville et Saint-Adolphe, Man. Demandes (822839700, 822324000) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Sainte-Agathe, La Salle, Domain, Niverville et Saint-Adolphe, Man. Taux projeté excluant le service de télévision payante - taux mensuel maximal - 24$; frais maximaux d'installation - 25$, dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV Montréal, Qué. - programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au: Bureau de poste, Sainte-Agathe, Bureau de poste, Niverville, Bureau de poste, La Salle et au Bureau de poste, Saint-Adolphe, Man

Sainte-Anne, Richer, La Coulee, Saint-Raymond, Blumenort, Giroux et La Broquerie, Man. Demandes (822842100, 822328100) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Sainte-Anne, Richer, La Coulee, Saint-Raymond, Blumenort, Giroux et La Broquerie. Taux projeté excluant le service de télévision payante - taux mensuel maximal - 19$; frais maximaux d'installation - 25$; dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont ; TCTV Montréal, Qué. - programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM seront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau de poste, Sainte-Anne, Bureau de poste, Blumenort et au Bureau de poste, La Broquerie, Man

Saint-Pierre, Grunthal, Kleefeld, Rosengard, Hochstadt, Barkfield, Saint-Malo, Sarto et La Rochelle, Man. Demandes (822838900, 822323200) présentées par Cablo Man Inc., 807 Centennial House, 310 Broadway et Donald, Winnipeg, Man en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de recevoir et distribuer sur cinq canaux de télévision de faible puissance, les émissions des stations de télévision suivantes, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion, pour étendre les services à Saint-Pierre, Grunthal, Kleefeld, Rosengard, Hochstadt, Barkfield, Saint-Malo, Sarto et La Rochelle, Man. Taux projeté excluant le service de télévision payante - taux mensuel maximal - 19$; frais maximaux d'installation - 25$, dépôt pour la location du débrouilleur - 150$. Distribution projetée - service de télévision CANCOM - CITV-TV Edmonton, Alta; CHCH-TV Hamilton, Ont.; TCTV Montréal, Qué. - programmation communautaire. Les signaux du service CANCOM sront brouillés au moment de la diffusion. Service de télévision payante - First Choice Canadian Communications Corporation de langue anglaise reçu par satellite. Les demandes peuvent être examinées au: Bureau de poste, Saint-Pierre, Man. et au Bureau de poste, Saint-Malo, Man

Teulon, Man. Demande (822437000) présentée par Starlite Satellite Systems Inc., 1277, chemin Dugald, Winnipeg, Man. en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Teulon, afin de distribuer les émissions des signaux suivants, reçues par satellite en provenance du réseau (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Taux projeté - taux mensuel maximal - 30$; frais maximaux d'installation - 20$. Distribution projetée - service de télévision - TCTV Montréal, Qué.; CHCH-TV Hamilton, Ont.; CHAN-TV—CANCOM Vancouver, C B.; CBWT-SRC Winnipeg, Man.; CBWFT-SRC Winnipeg, Man.; CKY-TV—CTV Winnipeg, Man. La demande peut être examinée à: Hôtel de ville, Teulon, Man.

Winnipeg, Man. Demande (822457800) présentée par Armadale Communications Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKWG-FM Winnipeg, qui expire le 30 septembre 1983. La demande peut être examinée au 2e étage, 300, rue Carlton, Winnipeg, Man. Demande (822441200) présentée par la SRC en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBW-FM Winnipeg, qui expire le 30 septembre 1983. La demande peut être examinée auprès du: Gérant régional des relations publiques, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg, Man.

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; et doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. **Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 30 mars 1983.** Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C., Ottawa, Ont., K1A 0N2, avec preuve de signification. À remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Les interventions aux demandes présentées par la Société Radio-Canada doivent être adressées au bureau de la Société Radio-Canada, 1500, avenue Bronson, C.P. 8478, Ottawa, Ont., K1G 3J5

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Édifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull, Qué., et au bureau régional de C.R.T.C. Montréal, au bureau de Winnipeg, 275, avenue Portage, Winnipeg, Man.

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de 1$50 au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa, Ont., K1A 0S9. Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328 (NPH-83-11)

Canadä



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de JOSEPH ARTHUR TURENNEde la ville de Winnipeg, au Manitoba, comptable, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 15 avril 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour du mois de février 1983.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

Secteur de Winnipeg, Manitoba: Demande (823041900) présentée par Greater Winnipeg Cablevision Ltd. en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur de Winnipeg, en supprimant la condition de licence offrant les services de détection d'incendie, de protection contre le vol et d'alerte médicale sur les canaux G et T9 du service de canaux supplémentaires, comme ensemble autonome de services distincts autre que ceux de programmation. La demande peut être examinée au: 930, avenue Nairn, Winnipeg, Manitoba.

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au C.R.T.C., Édifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Québec); et C.R.T.C. bureau régional de Winnipeg, 275, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba.

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention, écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa, Ontario, K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 23 mars 1983.

L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-26)

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-120 - Valley Cablevision Ltd., Altona, Carman, Morden et Winkler, Man. (820573400, 820574200, 820575900, 820576700): À la suite de l'audience publique tenue à Winnipeg le 25 octobre 1982, le CRTC annonce qu'il approuve les demandes de modifications des licences des entreprises de réception de radiodiffusion desservant Altona, Carman, Morden et Winkler.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Winnipeg (204) 949-6297.

Canada

FERME

À VENDRE PAR SOUMISSION

Située 7 milles à l'ouest et un mille au sud de Amaranth, Manitoba.

O de	26-18-11 0 1er	Environ 320 acres
SO	36-18-0 1er	environ 160 acres
	TOTAL	**environ 480 acres**
		dont à peu près 250 acres cultivées

On trouve sur cette propriété une maison à 1½ étage ainsi que d'autres bâtiments de ferme.

On doit présenter les soumissions pour des parcelles ou pour la propriété complète au bureau régional le 25 mars au plus tard.

Les offres doivent être accompagnées d'un chèque couvrant au moins 10% du prix d'achat.

La Société ne s'engage aucunement à accepter l'une ou l'autre offre ou même la plus haute.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec:

La Société du crédit agricole Canada
Bureau régional
400-5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba)
Téléphone: 949-4038
ou
Bureau de campagne de Portage la Prairie
Téléphone: 857-8729

La LIBERTÉ

CHANGEMENT D'ADRESSE

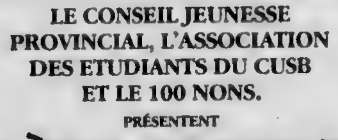
Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**



"SCÈNE OUVERTE"



SAMEDI 12 MARS 83
à 19 heures
Salle Académique
CUSB

Prochain spectacle



interprète
Camille Léon



LES SERVICES DU MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

offerts en français

Êtes-vous aux prises avec une mauvaise réception à la radio et à la télévision due au brouillage?

Renseignez-vous auprès du ministère des Communications sur les mesures à prendre pour corriger la situation.

Désirez-vous obtenir une licence pour votre station radio: CB, radioamateur, VHF...?

Procurez-vous un formulaire de demande de licence à l'un des bureaux de district du ministère des Communications.

Désirez-vous être servi en français?

Adressez-vous au bureau régional:

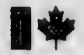
Ministère des Communications
386, avenue Broadway, pièce 200
Winnipeg, Manitoba
R3C 3Y9
949-4391
OU

Composez, SANS FRAIS, le numéro de téléphone

1-800-665-8026.

Ce service téléphonique est offert gratuitement par le bureau régional de Winnipeg à tout francophone du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta qui désire obtenir des renseignements en français.

RIEN DE PLUS FACILE... PROFITEZ-EN.



Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
Région du Centre

Government of Canada
Department of Communications
Central Region

Canada

La Page de Bicolo ...

1913 - 1983

70

Je visite la mer...
Viens-tu avec moi?



Chers amis!

Cette année, 1983, notre journal La LIBERTÉ fête 70 ans d'existence. C'est beaucoup pour un journal, alors j'ai décidé que ça valait la peine de fêter ça!

Voici un "concours spécial" pour toi!

Bicolo!

CONCOURS 70e anniversaire de La Liberté

Pour les plus **grands**:

Par un coup de baguette magique, tu retournes 70 ans en arrière et te voilà **journaliste à La Liberté. Invente** une "nouvelle" sensationnelle que tu **imagines** aurait pû paraître dans La Liberté en **1913**. Quelques lignes suffisent mais la nouvelle doit:

1. Se situer à l'époque (1913)
2. Être intéressante - (attirer l'attention)
3. Courte et précise (pas nécessaire d'être vrai!)

Vas-y... j'attends de tes nouvelles!! (C'est le cas de le dire!)

Pour les **petits**:

Fais le **dessin** de quelque chose dont on se servait en **1913** mais qui ne sert plus aujourd'hui.

Le CONCOURS se termine le 25 mars.

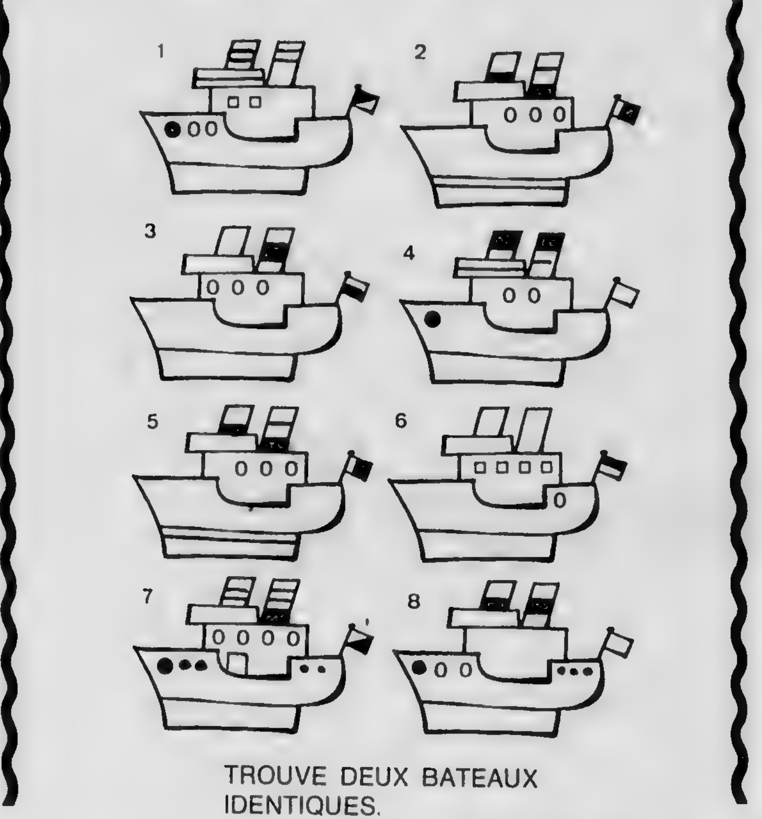
Envoie à Bicolo avec ton nom, adresse et âge.

C.P. 262
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Je t'en reparle la semaine prochaine!

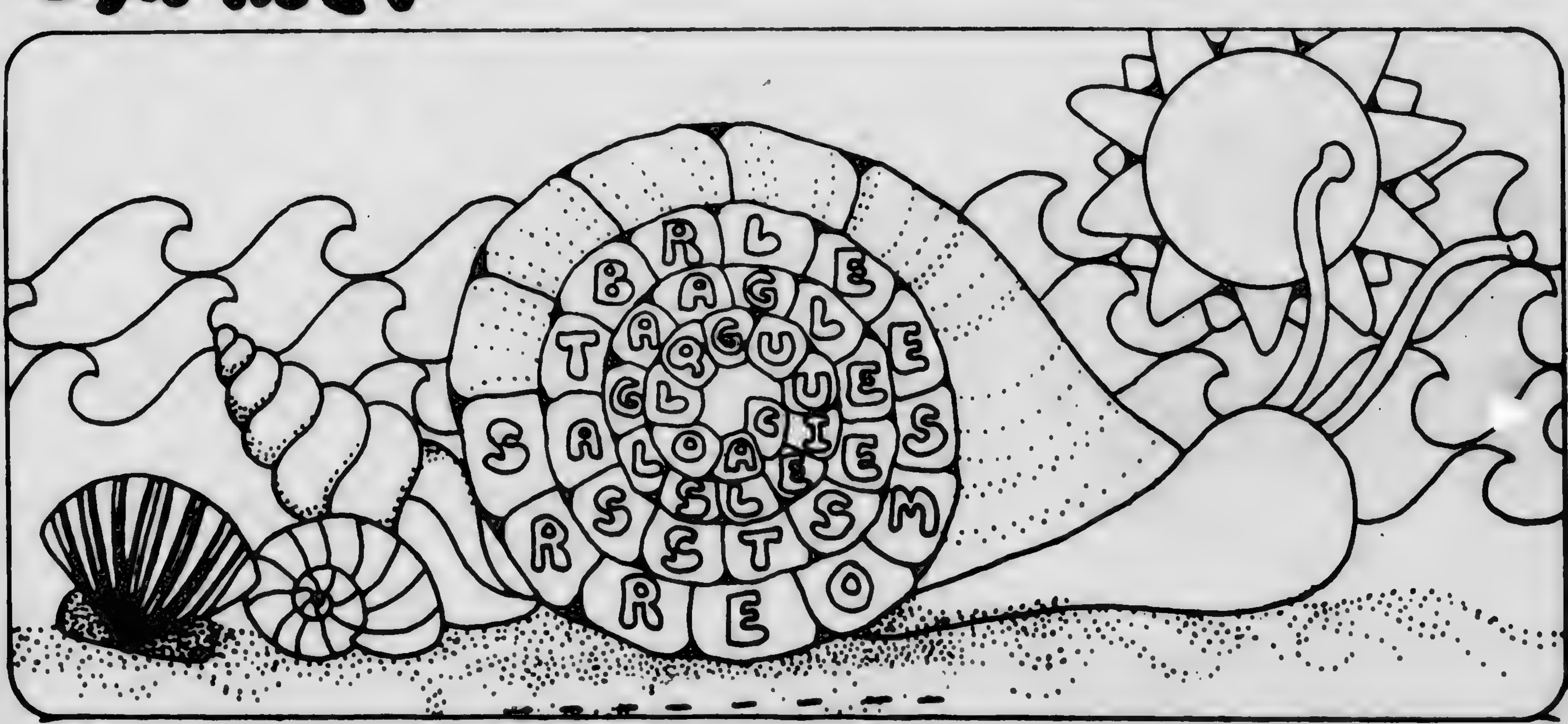
Dans l'océan

1. Quels sont la longueur et le poids de la baleine bleue?
2. Les dauphins sont-ils exclusivement marins (ou vivent-ils seulement dans la mer)?
3. Quelle distance peut atteindre un poisson volant hors de l'eau?
4. Qui possède de petites oreilles: le phoque ou l'otarie?
5. La femelle du homard pond en été. Quel est le nombre approximatif de ses oeufs?
6. Quels sont la longueur et le poids du morse (adulte)?



TROUVE DEUX BATEAUX IDENTIQUES.

La mer



Ce petit animal cache sur sa coquille les lettres de plusieurs mots. Quels sont-ils?
N.B.: Commence au centre et à chaque lettre, saute une case. Écris sur les tirets le nom de cet animal.

LES OCÉANS

PACIFIQUE

INDIEN

ARCTIQUE

ATLANTIQUE

Ecris les noms des pays que tu connais

Savais-tu?

Sur notre planète, il y a plus d'eau que de terre. Les étendues d'eau les plus vastes s'appellent des Océans. L'eau des océans est salée. Les océans sont profonds et en certains endroits, ils sont plus profonds que les montagnes sont hautes. De beaux poissons colorés habitent les mers chaudes. Ailleurs, l'océan est froid. Des montagnes de glace flottent dans ses eaux. On les appelle des "icebergs". Le plancher des océans s'appelle "fond". Des collines, des montagnes et des vallées s'étendent au fond de l'océan. On y trouve aussi des rochers, des coquillages et des poissons.

Léanne Pineau 4 ans
407, chemin Speers
Saint-Boniface, Manitoba

Réponses: Dans l'océan
1. Longueur: 33 m, poids: 130 tonnes
2. Quelques-uns vivent dans les fleuves en Asie et en Amérique du Sud.
3. Plus de 100 m
4. L'otarie
5. Entre 20 et 40,000
6. Longueur: 3 m, 75, poids: 1500 kg

La mer Réponses: Coquillages, algues, galets, sable, trésors, mer, escargot.

Colorie le crabe qui vit dans la mer.

Somerset

Calendrier

Le dimanche 20 mars à 19h30, à la salle communautaire, partie de cartes et bingo organisés par les Filles d'Isabelle.

Le jeudi 24 mars, au gymnase de l'école secondaire à 20h00, il y aura une soirée de variétés préparée par la chorale de l'école secondaire.

Bingo et cartes le 20 mars

Les Filles d'Isabelle de Somerset organisent une soirée de parties de cartes et de bingo qui aura lieu le dimanche 20 mars à 19h30, à la salle communautaire. On fera le tirage d'un panier d'épiceries bien garni et des objets de différentes valeurs seront vendus à l'encan chinois. Il y aura des prix et un goûter sera servi.

Venez donc en grand nombre encourager ce projet et en même temps aider notre paroisse.

Par ailleurs, le dimanche 17 avril à 14h00, à la salle communautaire de Somerset, plusieurs nouveaux membres du Cercle de la Nativité seront initiés.

Bienvenue donc à tous les membres des différents cercles des Filles d'Isabelle de la province à venir à cette fête qui sera suivie d'un banquet à 18h00.

Aldéa WEICKER



Le dîner-vigile pour marquer la semaine internationale de la femme organisé conjointement par plusieurs organismes de femmes dont Réseau, Plurielles et certaines sections de la Ligue féminine catholique du Manitoba, a rassemblé dimanche dernier une trentaine de femmes au centre communautaire du Précieux-Sang. Le thème est Héritage sororal, pour souligner que toutes les femmes sont soeurs.

La conférencière invitée était une professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface, Victoria Shahsavar-Rachad (à droite sur la photo) qui a évoqué la situation de la femme en Iran, son pays d'origine. Selon elle, depuis la révolution iranienne, la femme a régressé de 1,400 ans. Le voile constituant une preuve visible que la femme iranienne n'a pas vraiment droit au monde extérieur...

Dimanche, les femmes tiendront une série d'activités pour commémorer la journée internationale de la femme. Le temps-fort sera une marche dans les rues de Saint-Boniface. (Les détails dans le CALENDRIER).

Transcona

"Shower" paroissial le 15 mars

La LFC organise présentement le "Shower" paroissial qui doit avoir lieu le mardi 15 mars, à 19h30, au Centre culturel Assomption, 711, rue Leola. Toutes les dames et demoiselles de la paroisse sont cordialement invitées à cette soirée.

Comme attraction, il y aura une "à faire goûter" des aliments de cuisinière. C'est Paul Lauzé, agent de la compagnie Rawleigh, qui donnera les renseignements voulus. Il y aura prix d'entrée et un goûter à la Saint-Patrice. Un prix spécial à celle qui aura le plus de vert dans son habillement.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

recherche

un(e) directeur(trice) général(e)

DESCRIPTION DES TÂCHES:

- assurer la gestion du personnel et du budget, l'administration et supervision des divers projets et activités (projets d'archives, généalogie, aide aux chercheurs, bulletin, projets de recherche, conférences, correspondance, rédaction de mémoirs, etc...)
- être responsable des demandes d'octrois pour les projets et le financement régulier
- élaborer et mettre en vigueur un plan d'ensemble pour la mise en valeur des archives et leur accessibilité
- élaborer un plan d'ensemble qui permettrait à la Société de mieux remplir son mandat, c.a.d. protéger et mettre en valeur le patrimoine franco-manitobain
- élaborer une politique générale pour le développement et l'entretien de la bibliothèque historique de la Société
- collaborer avec - le(la) responsable du comité de publication
  - responsable des artéfacts de la Société
- préparer les documents d'appui d'après l'ordre du jour des réunions.

EXIGENCES:

- bonne connaissance de l'histoire du Canada et de l'Ouest canadien en particulier (spécialisation en histoire ou discipline connexe)
- expérience administrative
- connaissance des principes archivistiques
- doit faire preuve d'initiative et d'intérêt particulier envers le patrimoine franco-manitobain

Entrée en fonction: le 1er mai 1983

Salaire: 25,000$ ou plus selon les qualifications. Contrat d'un an quitte à être renouvelé.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et tout détail pertinent avant le **25 mars 1983**, à l'adresse suivante:

Le Président
La Société Historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220-4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan, sur paiement du dépôt susmentionné.

Projet No 038359, Pêches et océans
Winnipeg, Manitoba
Freshwater Institute
501 University Crescent
Entrepôt

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: jeudi 24 mars 1983
Dépôt: 50$

Dépôt d'offres: Sous-entrepreneurs de commerce mécanique et électrique devront soumettre leur offre au Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg, Manitoba, pas plus tard que 10h00 (CST) mardi 22 mars 1983 selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)".

Renseignements additionnels:
K. F. Hurst, Directeur du projet
(204) 949-5397

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur, Règles de contrat et Administration, Département des Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront acceptées jusqu'à l'heure et la date susmentionnées. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans.

Projet No 034496, pour le soliciteur général
Yorkton, Saskatchewan
Bâtiment, subdivision de la GRC

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Saskatoon et Régina, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario.

Date de fermeture: 11h30 (MST) 31 mars 1983
Dépôt: 250$

Les documents contractuels peuvent être obtenus de la pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, C.B.; 1100 Motherwell Building, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; 4900, rue Yonge, Willowdale, Ontario.

Dépôt d'offres: Sous-entrepreneurs de commerces mécanique et électrique devront sous-mettre leur offre au dépôt d,offre situé aux bureaux de l'Association de construction, 1935, rue Elphinstone, Régina, Saskatchewan, pas plus tard que 14h00 (MST) lundi 28 mars 1983 selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)".

Renseignements additionnels:
H. N. Kuchison, Directeur du projet
(403) 420-3161

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

SEMINAIRES DE GESTION POUR DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

"L'étude de votre marché"
Coût: 47$50/personne (repas inclus)
Lieu: Holiday Inn South
1330, chemin Pembina
Le 2 mars 1983 ou 3 mars 1983
8h30 à 16h00

"L'analyse financière"
Coût: 47$50/personne (repas inclus)
Lieu: Charter House Hotel
York et Hargrave
Le 9 mars 1983
8h30 à 16h00

"Publicité et promotion de votre commerce de détail (entreprises de services)"
Coût: 47$50/personne (repas inclus)
Lieu: Holiday Inn South
1330, chemin Pembina
Le 16 mars 1983 ou 17 mars 1983
14h00 à 21h00

"Notions de fiscalité"
Coût: 47$50/personne (repas inclus)
Lieu: Holiday Inn South
1330, chemin Pembina
19h00 à 22h00

Ces services sont aussi disponibles en français.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, téléphonez à frais virés au No. 944-9991

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
101 - 386, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R6



Banque fédérale de développement

Canada

CONFORTABLE. ÉCONOMIQUE. AGRÉABLE. EN TRAIN TOUT VA BIEN!

Le service quotidien de trains inter-ville de VIA vous offre des tarifs avantageux, le confort des voitures coach avec fauteuils réglables et un service complet de collation et de rafraîchissement en route.

	Aller-retour régulier	Aller-retour 1 jour*	Aller-retour 7 jours*
Winnipeg à Portage la Prairie	16$	9$	12$
Winnipeg à Brandon	38$	22$	28$
Winnipeg à Regina	88$	—	66$
Winnipeg à Saskatoon	108$	—	81$

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 949-1830.

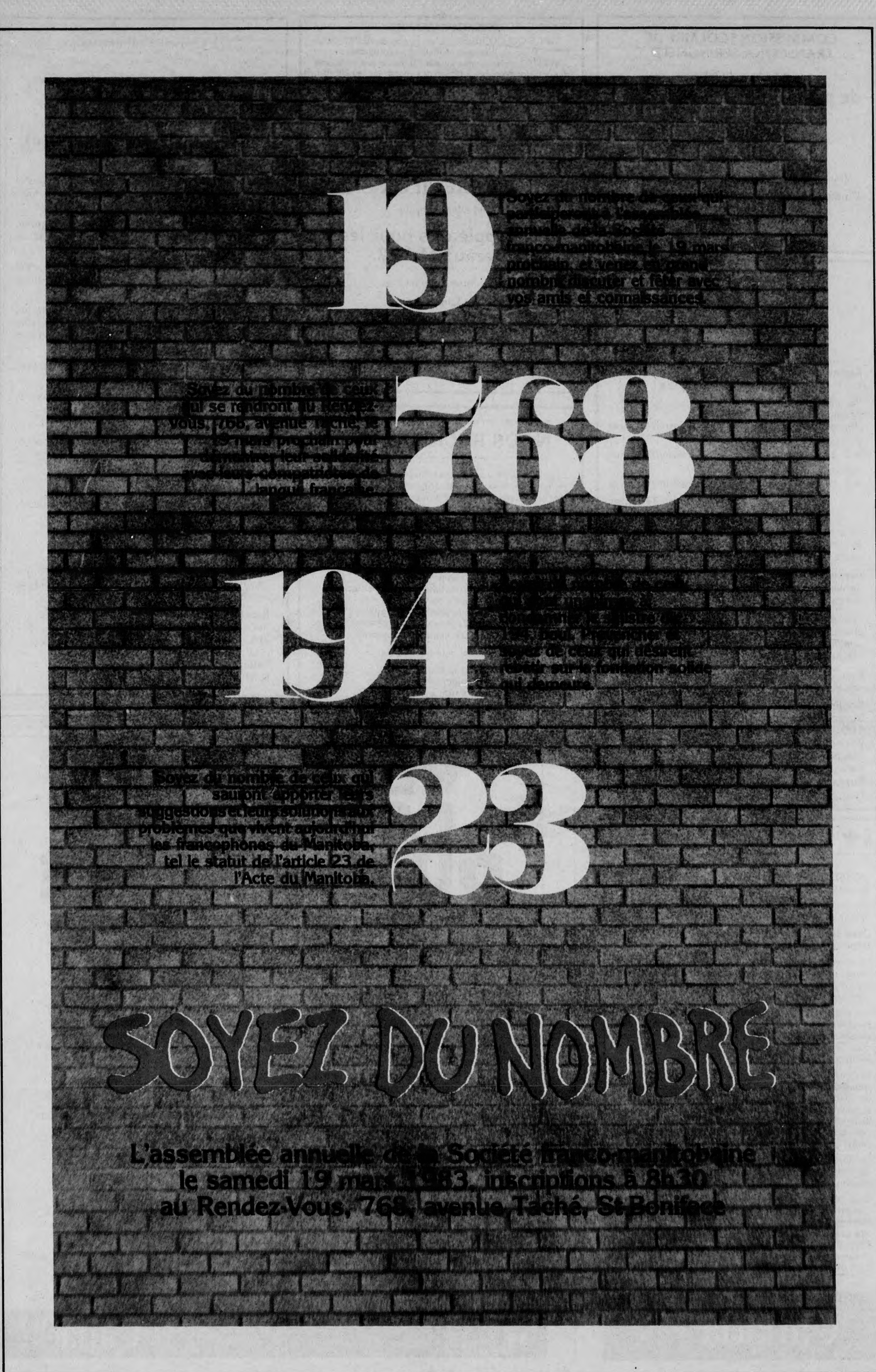
*Les départs ne peuvent être effectués le vendredi et durant la période de Pâques. D'autres conditions pourraient être applicables.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.





Pour tous renseignements appelez le No 233-3457


19
Soyez du nombre de ceux qui participeront à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine le 19 mars prochain, et venez en grand nombre discuter et fêter avec vos amis et connaissances.
768
Soyez du nombre de ceux qui se rendront au Rendez-vous, 768, avenue Taché, le 19 mars prochain pour démontrer leur solidarité avec leurs compatriotes de langue française.
194
23
Soyez du nombre de ceux qui sauront apporter leurs suggestions et leurs solutions aux problèmes que vivent aujourd'hui les francophones du Manitoba, tel le statut de l'article 23 de l'Acte du Manitoba.
SOYEZ DU NOMBRE
L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine
le samedi 19 mars 1983, inscriptions à 8h30
au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, St-Boniface